



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES SECTEURS ENVIRONNANTS AU SQUARE CABOT, À LA PLACE ÉMILIE- GAMELIN ET AUX PARCS JARRY ET FRÉDÉRIC-BACK

Août 2023

RAPPORT RÉDIGÉE PAR

Faten Kikano, Ph. D., chercheure et conseillère en transfert, CÉRSÉ, fkikano@crosemont.qc.ca

Marie-Anne Landry-Duval, M.Sc, co-chercheure, CÉRSÉ, malandry@crosemont.qc.ca

Mamadou Diagne, Technicien en recherche, CÉRSÉ, mdiagne@crosemont.qc.ca

Célia Kingsbury, M.Sc, co-chercheure, CÉRSÉ, ckingsbury@crosemont.qc.ca

Olivier Corbin-Charland, chercheur et conseiller en transfert CÉRSÉ, ocorbin@crosemont.qc.ca

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET AUX PARTENAIRES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION DU DOCUMENT

Éric Côté, agent de soutien administratif, CÉRSÉ, ecote@crosemont.qc.ca

CITATION SUGGÉRÉE

Kikano, F., Landry-Duval, M-A., Diagne, M., Kingsbury, C., et Corbin-Charland, O. (2023). *Portrait sociodémographique des secteurs environnants au Square Cabot, à la Place Émilie-Gamelin et aux parcs Jarry et Frédéric-Back*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) est un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) rattaché au Collège de Rosemont.

Août 2023

L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la licence publique

Creative Commons [CC BY-NC-ND 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org



Ce travail s'appuie sur des recherches financées par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés du Conseil de recherches en sciences humaines.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	5
INTRODUCTION.....	7
METHODOLOGIE	8
SQUARE CABOT.....	9
1. Portrait sociodémographique du secteur environnant	9
1.1. Âge et composition des ménages.....	10
1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées	12
1.3. Niveau d'éducation et revenu des ménages	13
1.4. Logement.....	16
1.5. Taux et profil de la criminalité	17
1.6. Le portrait sociodémographique, en bref.....	19
PARC ÉMILIE-GAMELIN	20
1. Portrait sociodémographique du secteur environnant	20
1.1. Âge et composition des ménages.....	21
1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées	22
1.3. Niveau d'éducation et revenu des ménages	24
1.4. Logement.....	27
1.5. Taux et profil de la criminalité	28
1.6. Le portrait sociodémographique, en bref.....	29
PARC JARRY.....	31
1. Portrait sociodémographique du secteur environnant	31
1.1. Âge et composition des ménages.....	32
1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées	33
1.3. Niveau d'éducation et revenu des ménages	35
1.4. Logement.....	38
1.5. Taux et profil de la criminalité	39
1.6. Le portrait sociodémographique, en bref.....	40
PARC FRÉDÉRIC-BACK	42
1. Portrait sociodémographique du secteur environnant	42
1.1. Âge et composition des ménages.....	43
1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées	44
1.3. Niveau d'éducation, revenu des ménages et mode de transport	46
1.4. Logement.....	49
1.5. Taux et profil de la criminalité	50

1.6. Le portrait sociodémographique, en bref.....	51
DISCUSSION ET CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	54

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'importance des parcs dans les centres urbains n'est plus à démontrer. D'une part, les parcs représentent un lieu de partage et de rassemblement pour différentes populations. D'autre part, ils alimentent le sentiment d'appartenance et facilitent l'intégration dans la société des populations défavorisées, telles que les personnes en situation d'itinérance et les personnes à faible revenu immigrantes ou racisées. Par ailleurs, ces personnes sont généralement exclues de la gouvernance des parcs, qui implique, entre autres, l'aménagement, la gestion, le financement, l'entretien et l'organisation d'activités. Les populations défavorisées sont alors affectées par des décisions prises sans leur consultation, ce qui produit éventuellement un effet de dispersion douce ou un sentiment de non-légitimité et de non-appartenance.

Ce document présente le portrait sociodémographique des secteurs environnant quatre parcs à Montréal. L'objectif principal est de comprendre le profil des résident.es vivant à proximité du parc qui ne sont pas nécessairement ses usager.ères. Le portrait du secteur effectué informe sur l'âge et la composition des ménages, l'immigration, la diversité ethnique et les langues parlées, le niveau d'éducation et les revenus des ménages, la typologie des logements, ainsi que le taux de criminalité. Les quatre parcs sont le square Cabot, le parc Émilie-Gamelin, le parc Jarry et le parc Frédéric-Back. Voici les éléments importants qui en ressortent :

Pour le **square Cabot**, les adultes de 25 à 44 ans sont les plus représentés, alors que la plupart des ménages sont composés de deux personnes ou moins et que les couples avec enfant représentent 33% de la population. Le square Cabot, situé près de Westmount, se démarque pour son nombre d'habitant.es parlant uniquement l'anglais. Les personnes immigrantes et résidentes non permanentes caractérisent le secteur et représentent une plus grande portion du secteur que les personnes non immigrantes. La moitié de la population appartient à la minorité visible. La population du secteur abritant le square Cabot est très scolarisée, pourtant, le revenu médian après impôt en 2020 des particuliers était de 27 400\$ et plus du quart des habitant.es ont été déclaré.es à faible revenu.

Pour le **parc Émilie-Gamelin**, le groupe des 25 à 44 ans est le plus fortement représenté. Situé à proximité du quartier gai, les hommes y sont plus représentés que les femmes dans ce secteur. Plus de la moitié des ménages du secteur sont composés d'une seule personne et trois couples sur quatre sont sans enfants. Une grande proportion de personnes immigrantes et résidentes non permanentes sont présentes dans le secteur étudié. Le secteur est aussi marqué par une forte diversité ethnoculturelle. Malgré le haut pourcentage de résident.es ayant fait des études postsecondaires, 48% de la population du secteur a un revenu après impôt inférieur à 30 000\$. La répartition des crimes dans le quartier selon la nature diffère pour le parc Émilie-Gamelin que dans les autres parcs. Les infractions aux autres lois et règlements, tels que les lois sur les aliments et drogues, les infractions aux lois fédérales et provinciales

et règlements municipaux sont donc plus importantes pour ce poste de quartier près du parc que pour les autres.

Pour le **parc Jarry**, le groupe des 25 à 44 ans représente la majeure partie des résident.es et une proportion importante est constituée d'enfants âgés de 0 à 14 ans. Les ménages sont majoritairement constitués de deux personnes et un peu plus de la moitié des résident.es dans le secteur ont un ou plusieurs enfants. Le secteur est caractérisé par la forte présence d'immigrant.es et de résident.es non permanent.es et de résident.es s'identifiant à une minorité culturelle. La population du secteur est majoritairement bilingue. Le niveau d'éducation varie beaucoup, 43% de la population du secteur ont fait des études universitaires alors que 44% n'ont pas de diplôme ou un diplôme d'études secondaires. Près de la moitié des résident.es ont un revenu inférieur à 30 000\$ et, dépendamment de la localité retenue dans les parties les moins favorisées du secteur étudié, la fréquence de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est estimée entre 20% et 37%.

Pour le **parc Frédéric-Back**, les adultes de 25 à 44 ans sont les plus représentés, alors que la plupart des ménages sont composés de deux personnes et plus, dont une grande proportion a des enfants. D'ailleurs, la présence d'enfant de 0 à 14 ans dans le secteur est plutôt importante. Les personnes immigrantes sont en grand nombre dans le secteur, il n'est donc pas étonnant que plus de la moitié de la population appartienne à la minorité visible. La moitié de la population est bilingue, alors que 41% de la population du secteur parle français uniquement. Le niveau de scolarité du secteur est très varié et seulement 30% de la population ont un niveau de scolarité universitaire et 24% de la population ne détient pas de diplômes. Pourtant, le revenu médian après impôt en 2020 des particuliers était de 29 600\$.

Ce portrait sociodémographique et l'analyse des différences et similitudes entre les quatre parcs à l'étude permettra de comprendre certaines réalités associées aux habitant.es vivant à proximité du parc, tout en considérant qu'ils ne sont pas nécessairement des usager.ères du parc.

INTRODUCTION

L'importance des parcs dans une ville, telle que Montréal, est sans équivoque. D'une part, les parcs apportent un lieu de partage et de rassemblement. D'une autre part, les parcs alimentent le sentiment d'appartenance et facilitent l'intégration dans la société des populations défavorisées et vulnérables, telles que les personnes en situation d'itinérance et les personnes à faible revenu immigrantes ou racisées. Par ailleurs, ces personnes sont généralement exclues de la gouvernance des parcs, qui implique, entre autres, la prise de décisions sur l'aménagement, la gestion, le financement, l'entretien et l'organisation d'activités. Les populations défavorisées et vulnérables sont alors affectées par des décisions prises sans leur consultation, ce qui produit une dynamique d'exclusion. Dans l'objectif de déterminer les formes de gouvernance et les enjeux de pouvoir qui caractérisent les parcs et leur effet sur l'appropriation de l'espace par les populations défavorisées, une revue de littérature de quatre parcs de Montréal est effectuée dans un autre livrable. Les quatre parcs sont le square Cabot, le parc Émilie-Gamelin, le parc Jarry et le parc Frédéric-Back.

Le portrait sociodémographique des secteurs environnant les quatre parcs a été effectué dans le but d'avoir une vue d'ensemble de ces parcs et des habitant.es à proximité. L'objectif est de comprendre le profil des résident.es vivant à proximité du parc qui ne sont pas nécessairement ses usager.ères. Le portrait du secteur informe sur l'âge et la composition des ménages, l'immigration, la diversité ethnique et les langues parlées, le niveau d'éducation et les revenus des ménages, la typologie des logements, ainsi que le taux de criminalité. Ce portrait est le deuxième de trois livrables de la première année du projet de recherche « L'intégration des populations défavorisées dans les parcs à Montréal : enjeux de gouvernance et d'appropriation de l'espace ». Le premier livrable se concentre sur une revue de la littérature sur la gouvernance formelle des parcs, alors que le troisième présente les résultats de recherche à partir de données primaires.

MÉTHODOLOGIE

Pour chacun des parcs à l'étude, un portrait sociodémographique du quartier avoisinant a été complété à l'aide des données du dernier recensement de 2021 de Statistique Canada (figure 1). Il portera sur les éléments suivants : les profils sociodémographique et économique des résident.es du secteur, ainsi que la situation de sécurité qui prévaut dans le quartier en général. Pour le square Cabot et le parc Émilie-Gamelin, deux parcs ayant une petite superficie, le secteur considéré pour la récupération de données est inscrit dans un cercle de 1km de diamètre, dont le centre est celui du parc à l'étude. Pour le parc Jarry et le parc Frédéric-Back, deux parcs ayant une très grande superficie, le secteur considéré pour la récupération de données est inscrit dans un rectangle dépassant de 0,5 km chaque côté du parc. Le portrait brossé vise l'entourage immédiat du parc. Les données à l'échelle du secteur considéré ont été obtenues grâce à une compilation des données des aires de diffusion qui le composent. Des comparaisons avec l'arrondissement respectif des parcs sont parfois présentées dans le but de montrer la particularité du secteur par rapport au reste du territoire. Celles-ci sont complétées à chaque fois que des différences importantes sont observées. Des comparaisons avec l'ensemble de la Ville de Montréal sont parfois faites lorsqu'il est pertinent de comparer à plus grande échelle.

SQUARE CABOT

Le square Cabot, décrit comme une place publique par la Ville de Montréal (2022), est situé dans l'arrondissement Ville-Marie, près de l'avenue Atwater et du boulevard René-Lévesque Ouest. Il s'agit d'un arrondissement central de Montréal qui comprend une population de 104 944 habitant.es et couvre une superficie de 16,5 km². La densité de la population de l'arrondissement de Ville-Marie est de 6 353 habitant.es au km², l'une des plus élevées de la ville (Statistique Canada, recensement 2021). Le portrait sociodémographique du secteur environnant sera présenté dans les prochaines sections.

1. Portrait sociodémographique du secteur environnant

Cette section du rapport présente un portrait sociodémographique et économique du secteur environnant du square Cabot. Le secteur considéré correspond à un cercle de 1km de diamètre dont le centre est le square Cabot (**Error! Reference source not found.**). Basé sur les données de Statistiques Canada de 2021, l'objectif est de comprendre le profil des résident.es vivant à proximité du parc qui ne sont pas nécessairement ses usager.ères, mais qui peuvent également l'être.

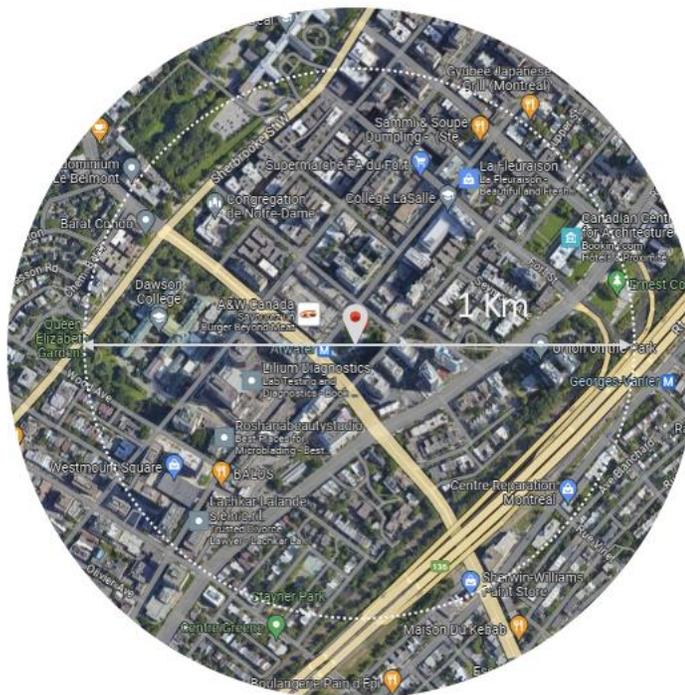


Figure 1 : Le secteur analysé (Google maps)

La densité de la population du secteur considéré dans cette analyse est d'environ 11 662 habitant.es par km², ce qui en fait l'une des localités les plus densément peuplées de l'arrondissement Ville-Marie (Statistique Canada, recensement 2021). Le parc est situé dans l'ouest de l'arrondissement Ville-Marie et au nord-est de la ville de Westmount. La ville de Westmount s'étend jusqu'à l'avenue Atwater, certaines localités de Westmount se trouvent donc dans le secteur analysé. Bien que les deux quartiers sont à proximité du parc, le portrait sociodémographique de Westmount diffère de celui de l'arrondissement Ville-Marie. C'est pour cette raison que des comparaisons avec Westmount et l'arrondissement Ville-Marie sont parfois présentées. Ces comparaisons démontrent la particularité du secteur à proximité du parc par rapport au reste du territoire. Celles-ci sont uniquement faites lorsque des différences relativement significatives sont observées. Le portrait du secteur portera sur les éléments suivants : l'âge et la composition des ménages, l'immigration, la diversité ethnique et les langues parlées, le niveau d'éducation et les revenus des ménages, la typologie des logements, ainsi que le taux de criminalité. Ce dernier point est principalement alimenté par les données du SPVM sur la sécurité des quartiers de Montréal.

1.1. Âge et composition des ménages

Le secteur environnant du square Cabot est marqué par la forte présence de personnes ayant entre 25 et 44 ans, ainsi que des ménages composés majoritairement de personnes vivant seules et des couples n'ayant pas d'enfants. Près du quart des personnes ont 25 ans et plus.

1.1.1. Secteur marqué par une présence majoritairement adulte

Le secteur est constitué d'une part équivalente d'hommes et de femmes. Les pourcentages de représentation des groupes d'âge de la population du secteur sont représentés à la **Figure 2**. Parmi les groupes d'âge, les adultes, dont les aînés, constituent la proportion la plus importante de la population environnante du parc. Plus précisément, le groupe d'âge le plus représenté numériquement est celui de 25 à 44 ans, à 38%. Les aînés, soit les personnes de 65 ans et plus, représentent également une portion non négligeable de la population à 21%. Les enfants de 0 à 14 ans représentent 7% du secteur, soit le groupe d'âge le moins représenté du secteur. La présence marquée d'adultes explique que l'âge moyen du secteur est de 41 ans.

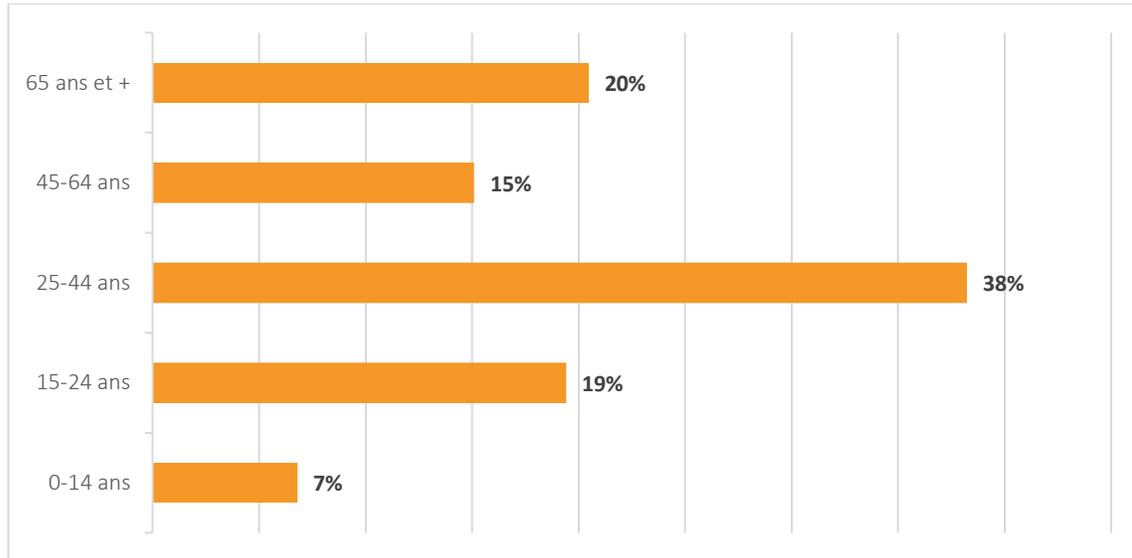


Figure 2 : Groupes d'âge de la population du secteur du square Cabot, 2021

1.1.2. Composition des ménages majoritairement constituée d'une personne et de couples sans enfants

La **Figure 3** représente le pourcentage de distribution de la taille des ménages en nombre de personnes par ménage. La distribution des groupes d'âge dans le secteur à l'étude peut être liée au fait que la majorité des ménages du secteur (84%) est constituée de deux personnes ou moins et 54% des ménages sont composés d'une seule personne. Les couples sans enfants représentent 67% des couples du secteur, alors que les couples avec enfant représentent 33%.

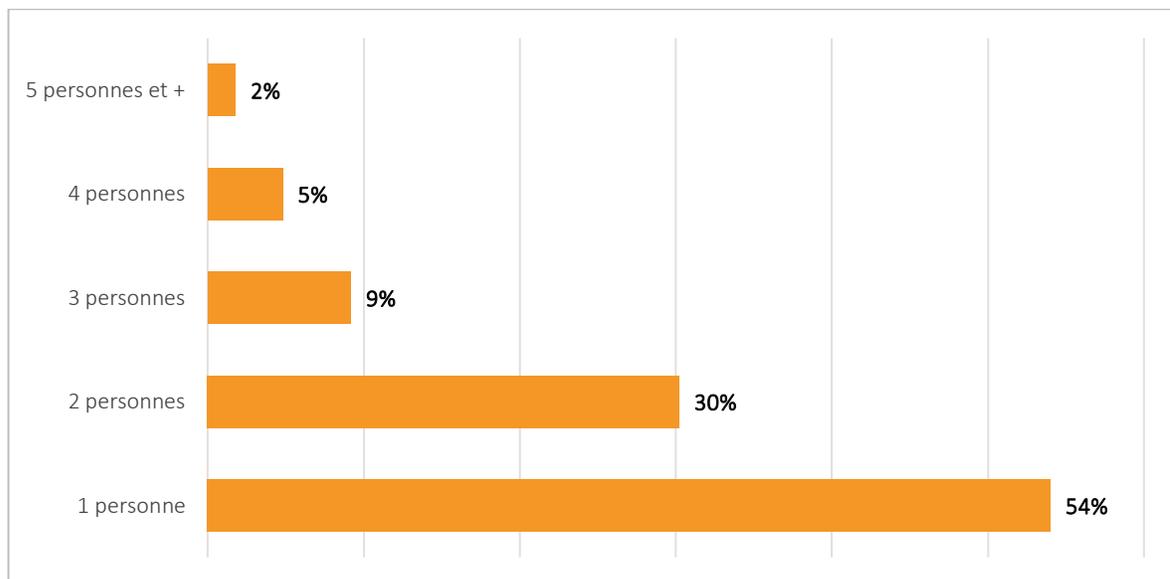


Figure 3 : Taille des ménages dans le secteur du square Cabot, 2021

1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées

Le secteur environnant du square Cabot est marqué par une forte présence de personnes immigrantes et résidentes non permanentes, expliquant ainsi la présence de plusieurs minorités visibles. Bien que la population soit majoritairement bilingue, plus du tiers des personnes ne parlent pas français.

1.2.1. Un secteur à forte présence immigrante

Une forte concentration de personnes immigrantes (34%) et de résidentes non permanentes (26%) caractérise les habitant.es du secteur. Ainsi, les personnes non immigrantes représentent 40% des résident.es, ce qui est une proportion beaucoup moins élevée que pour la ville de Montréal, représentée à 59% de personnes non immigrantes. Le secteur est également composé de plus de personnes résidentes non permanentes que la ville de Montréal (20% vs 8% respectivement). La **Figure 4** illustre les périodes d'immigrations et permet de voir que la population immigrante n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Plus spécifiquement, l'immigration est passée de 19% entre 2001 et 2010 à 43% entre 2011 et 2021.

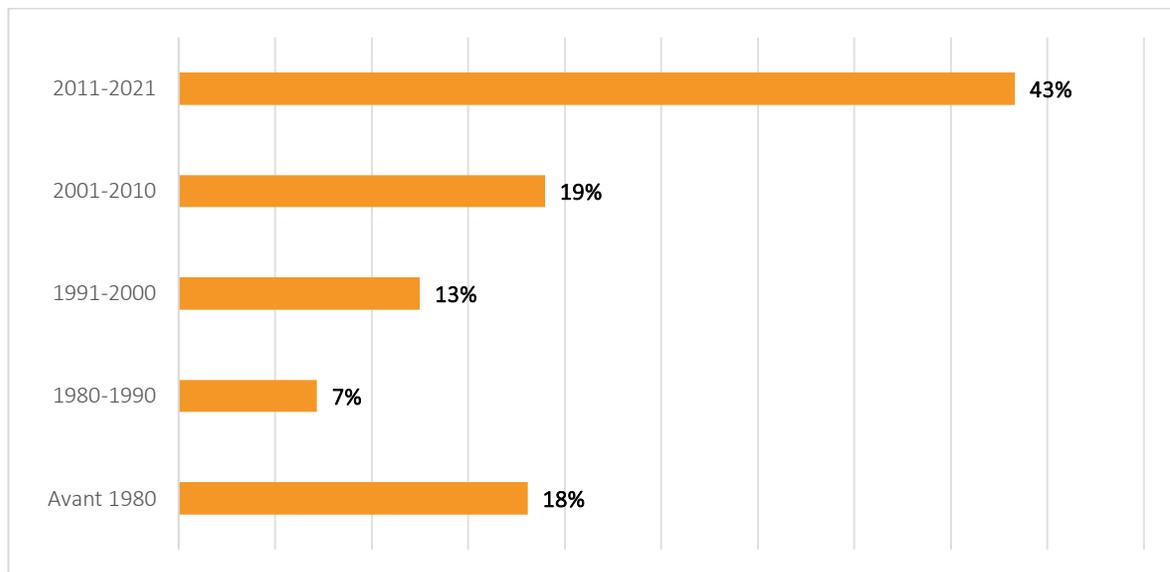


Figure 4 : Période d'immigration pour la population immigrante des ménages privés du secteur du square Cabot, 2021

1.2.2. Un secteur à forte diversité ethnoculturelle

Le secteur à proximité de Cabot est marqué par une forte présence de populations composées de minorités visibles, soit 51% des habitant.es. Cette représentation des minorités visibles est plus marquée que pour l'arrondissement Ville-Marie où 43% font partie d'une minorité visible. Les groupes de minorités visibles qui comptent le plus d'effectifs dans le secteur sont les Chinois avec 24% de la population totale des minorités visibles du secteur, les Sud-Asiatiques à 21% et dans une proportion

assez similaire les Arabes à 20%. S'ensuivent les Asiatiques occidentaux et les Noirs avec des proportions respectives de 9% et 8% de la population des minorités visibles.

1.2.3. Une population à majorité bilingue

La **Figure 5** permet de voir la proportion des habitant.es parlant les deux langues les plus parlées au Québec. La majorité des habitant.es du secteur sont bilingues, soit 58% de la population parlent à la fois le français et l'anglais. Toutefois, l'anglais est la première langue parlée par 36% des habitant.es du secteur et 2% des habitant.es ne parlent ni français ni anglais. Il y a plus d'anglophones dans ce secteur (36%) que dans l'arrondissement Ville-Marie (22%), ce qui pourrait être expliqué par la proximité de la ville de Westmount.

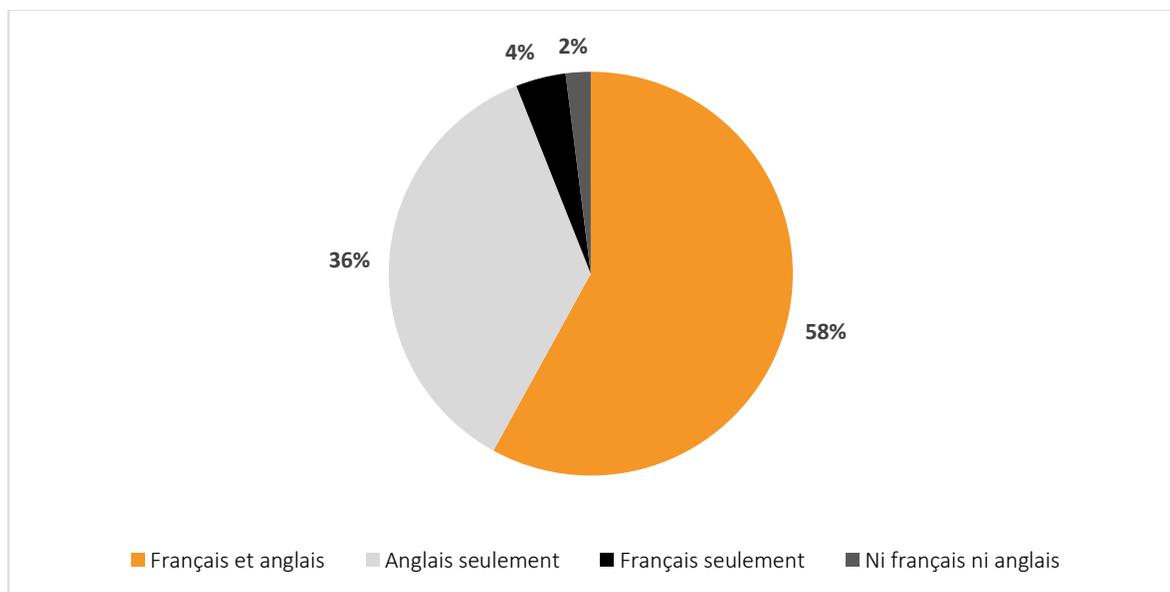


Figure 5 : Connaissance des langues, secteur du square Cabot, 2021

1.3. Niveau d'éducation et revenu des ménages

Le secteur environnant du square Cabot est marqué par une population ayant un niveau de scolarité très élevé. Pourtant, le revenu médian est de 27 400\$ et plus du quart des habitant.es ont été déclaré.es à faible revenu.

1.3.1. Une population environnante avec un niveau de scolarité assez élevé

La population du secteur abritant le square Cabot est très scolarisée. En effet, seulement 5% des habitant.es n'ont pas de diplôme. Une proportion de 20% des résident.es a obtenu un diplôme de niveau secondaire et 14% d'entre eux ont un diplôme collégial. Fait intéressant, la majorité des résident.es du secteur (61%) détient un diplôme universitaire.

1.3.2. La situation d'activité : taux d'emploi et taux de chômage

Une proportion de 62% de la population du secteur est active, c'est-à-dire, en emploi ou qui exploitent une entreprise (occupé) ou sans emploi, mais prêtes à travailler et à la recherche d'un emploi (chômeur). Il faut analyser avec prudence le taux de chômage, ce ne sont pas toutes les personnes au chômage qui sont vulnérables socio économiquement. Certaines personnes ne sont que temporairement chômeurs. Le taux d'emploi parmi la population du secteur qui est âgée de 15 ans et plus est de 54%, alors que le taux de chômage est de 12,4% (voir **Figure 6**).

À titre de comparaison avec les autres localités, observable à la **Figure 6**, le taux de chômage reste relativement élevé. Ce taux est similaire à celui de l'arrondissement Ville-Marie (11,8%) qui a d'ailleurs le taux de chômage le plus élevé de la ville de Montréal. Toutefois, cette situation contraste avec celle de Westmount où le taux de chômage est de seulement 7,7%.

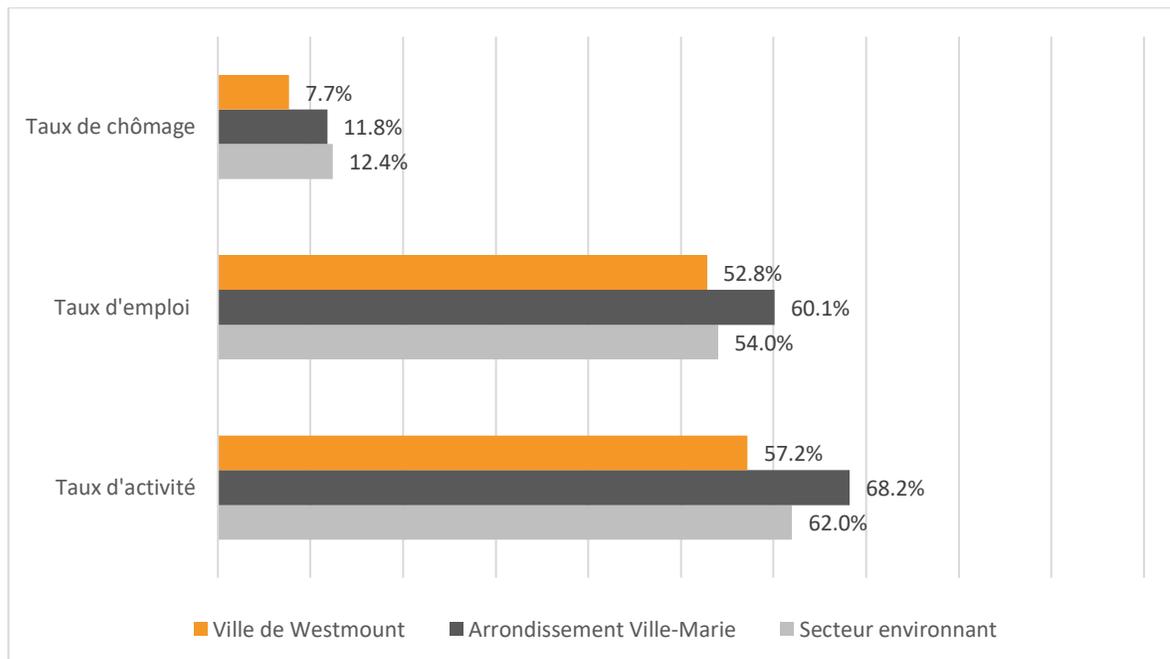


Figure 6 : Population de 15 ans et plus selon le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage selon les différentes localités à proximité du square Cabot, 2021

1.3.3. Un revenu médian dans le secteur inférieur à celui des quartiers à proximité

La part de la population âgée de 15 ans et plus disposant d'un revenu après impôt s'élève à 92%. Il y a donc seulement 8% de la population qui sont sans revenu. La **Figure 7** permet d'observer le pourcentage de la dispersion des revenus de la population du secteur à l'étude. On peut constater que 20% des personnes ont déclaré un revenu après impôt entre 20 000\$ et 30 000\$, alors que 21% des personnes ont déclaré un revenu après impôt de moins de 20 000\$.

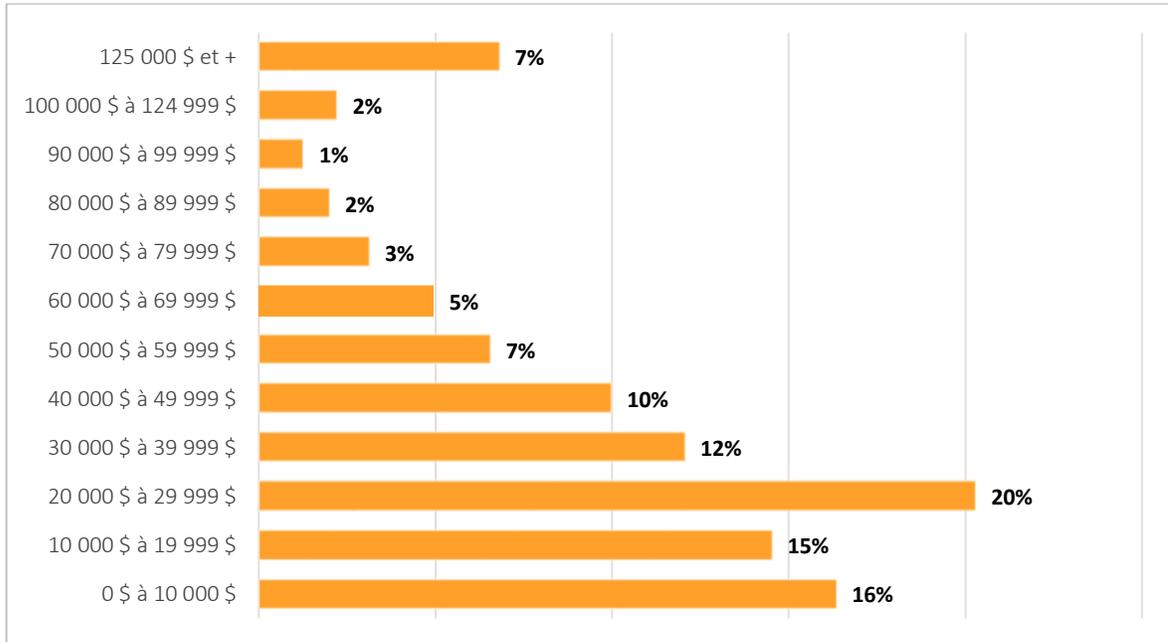


Figure 7 : Revenu après impôt en 2020 pour la population du secteur du square Cabot âgée de 15 ans et plus

Selon le calcul du faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt en 2020, 27,7% des habitant.es du secteur ont été déclaré.es à faible revenu. Cette fréquence est de 23,4% à l'échelle de l'arrondissement et de seulement 9,6% dans la ville de Westmount. La **Figure 8** permet d'observer les revenus médians des particuliers et des ménages selon les différentes localités. Le revenu médian après impôt en 2020 des particuliers du secteur est de 27 400\$, alors qu'il est de 41 600\$ pour les ménages. En comparaison avec l'arrondissement de Ville-Marie et Westmount, ce revenu est nettement inférieur, et ce, aussi bien pour les particuliers que pour les ménages. Le fossé est alors plus important avec la ville de Westmount qui représente par ailleurs la localité de l'agglomération de Montréal ayant le revenu après impôt des particuliers le plus élevé.

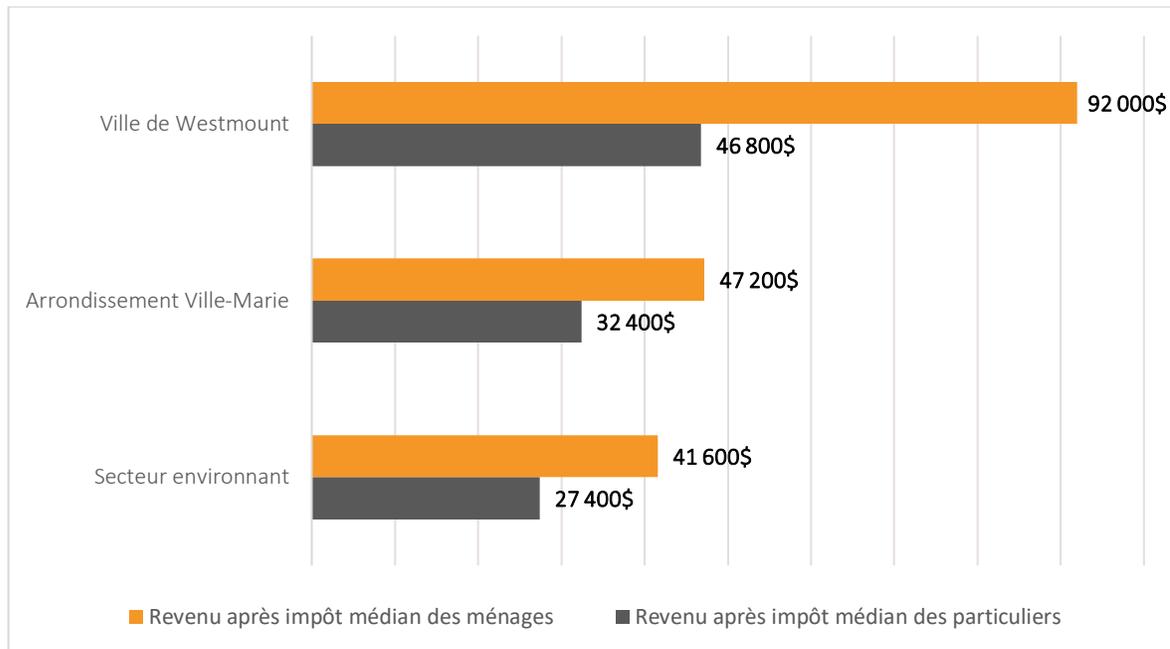


Figure 8 : Revenu après impôt médian en 2020 des particuliers et des ménages pour la population âgée de 15 ans et plus selon les différentes localités à proximité du square Cabot, 2021

1.4. Logement

Le secteur environnant du square Cabot est marqué par une population majoritairement locataire. Les appartements dans des immeubles de 5 étages et plus, dont la valeur des logements se trouve parmi les plus élevées à Montréal, représentent le type de logement le plus commun.

1.4.1. Un secteur essentiellement composé de locataires et d'immeubles à appartements

Les appartements dans un immeuble à étages constituent l'essentiel (94%) des types de logements dans le secteur. Plus précisément, les appartements dans des immeubles de 5 étages ou plus représentent 73% des logements, alors que ceux dans un immeuble de moins de 5 étages occupent une part de 21% dans le parc immobilier du secteur. Les autres types de logements sont les maisons en rangée (4%), les appartements ou plain-pieds dans un duplex (1%), les maisons individuelles non attenantes (1%) et les maisons jumelées (1%).

De plus, la majorité des occupants du secteur sont locataires (79%) plutôt que propriétaires (21%). Cette proportion est un peu plus importante que celle de l'intégralité de l'arrondissement Ville-Marie qui s'élève à 73% pour les locataires et 27% pour les propriétaires. Toutefois, la situation est toute autre pour la ville de Westmount où les propriétaires sont nettement majoritaires (54%) par rapport aux locataires (46%).

1.4.2. Les frais de logement

La Figure 9 présente la part de revenu consacrée aux frais de logements selon les différentes localités. Une part importante du revenu des ménages est consacrée aux frais de logement, plus particulièrement dans le secteur, comparé au reste de l'arrondissement et de Westmount. En effet, pour les ménages qui consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement, leur proportion est nettement plus élevée dans le secteur (47%) que dans Ville-Marie (38%) et Westmount (32%). Ce résultat pourrait être mis en lien avec le revenu des ménages et des particuliers, qui est moins élevé dans le secteur et plus élevé dans Westmount, un plus faible revenu expliquerait possiblement qu'une plus grande portion du revenu est consacrée aux frais de logement.

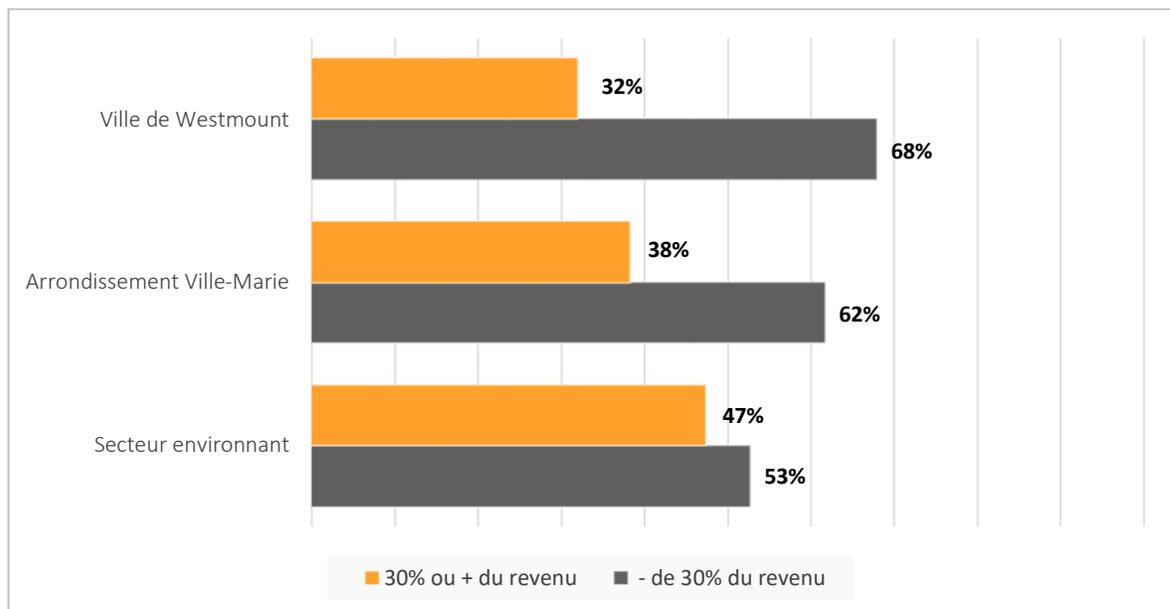


Figure 9: Part du revenu consacrée aux frais du logement selon les différentes localités à proximité du square Cabot, 2021

1.4.3. Un taux de déménagement relativement élevé au cours des 5 dernières années

Ville-Marie a le taux de déménagement au cours des cinq dernières années le plus élevé des arrondissements de Montréal à 65%. Alors qu'une grande partie du secteur à l'étude se trouve dans l'arrondissement Ville-Marie, la proportion de personnes résidant dans le secteur ayant déménagé au cours des cinq dernières années est elle aussi assez importante, soit de 63%. Il y a donc uniquement 37% des résident.es du secteur qui n'ont pas déménagé au cours des 5 dernières années.

1.5. Taux et profil de la criminalité

Le poste de quartier (PDQ) du secteur du square Cabot est marqué par un taux de criminalité à la baisse dans les dernières années et où les crimes contre la propriété sont les plus répertoriés.

Le PDQ 12 est celui qui couvre le territoire de Ville-Marie Ouest, Westmount et où se trouve le square Cabot. Selon les données du profil de la criminalité du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), la criminalité du PDQ 12 a diminué de 36% entre 2010 et 2019, soit à un rythme plus important que la baisse observée sur le territoire de Montréal (28%). Les derniers bilans trimestriels portant sur la criminalité, notamment celui d'octobre à décembre 2022, montrent cette même tendance générale à la baisse sur une période d'un an, sauf pour les infractions à la loi réglementant certaines drogues et autres substances.

La **Figure 10** montre la répartition des crimes dans le quartier selon leur nature. La majorité (54%) des crimes commis dans le quartier le sont contre la propriété (incendie, introductions par effraction, vols de véhicule à moteur, vols simples, possession de biens volés, fraudes et méfaits), alors qu'une proportion de 27% des crimes est contre la personne (homicides, tentatives de meurtre, voies de fait, agressions sexuelles, vols qualifiés, autres infractions dont celles entraînant la mort). Les infractions aux autres lois et règlements (Loi sur les aliments et drogues, infractions aux lois fédérales et provinciales, règlements municipaux) et au Code criminel (infractions relatives aux armes à feu, contre l'administration de la loi et de la justice et autres) représentent respectivement 14% et 5%.

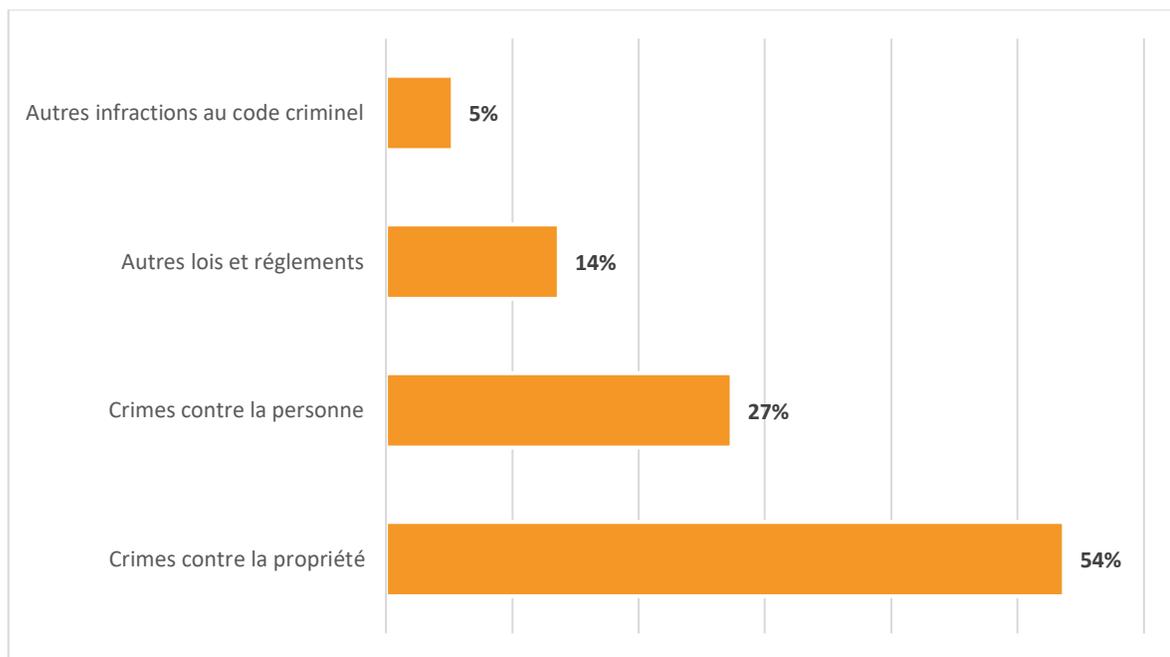


Figure 10 : Criminalité selon la nature au PDQ 12, Ville-Marie Ouest, Westmount, 2021

Le taux de criminalité dans le territoire du PDQ 12 est de 45,8 crimes par 1000 résident.es, ce qui le situe au 9^e rang de tous les PDQ classés selon leur nombre de crimes. Ce taux est supérieur de 22% du taux médian de l'ensemble des postes de quartiers du territoire du SPVM. De surcroît, les taux de vols simples, d'introductions par effraction, de méfaits et de fraude du PDQ 12 sont supérieurs à ceux de la majorité des PDQ de Montréal. Quant aux taux d'appels liés aux incivilités et aux crimes contre la propriété, ils

sont aussi des plus élevés. Par ailleurs, la grande majorité des prévenus (83%) qui ont fait l'objet de démarches judiciaires pénales n'habitent pas dans le territoire.

1.6. Le portrait sociodémographique, en bref

La section ci-haute a brossé le portrait sociodémographique du secteur correspondant à 1km de diamètre autour du square Cabot, basé sur les données de Statistique Canada en 2021. Le portrait a permis d'identifier le profil des groupes entourant le parc, tout en considérant qu'ils ne sont pas nécessairement des usager.ères du parc. Les adultes de 25 à 44 ans sont les plus représentés, alors que la plupart des ménages sont composés de deux personnes ou moins et que les couples avec enfant représentent 33% de la population. Les personnes immigrantes et résidentes non permanentes caractérisent le secteur et représentent une plus grande portion du secteur que les personnes non immigrantes. Il n'est donc pas étonnant que plus de la moitié de la population appartienne à la minorité visible. De plus, la majorité des résident.es ont déménagé au cours des 5 dernières années.

La population du secteur abritant le square Cabot est très scolarisée, pourtant, le revenu médian après impôt en 2020 des particuliers était de 27 400\$ et plus du quart des habitant.es ont été déclaré.es à faible revenu, un revenu nettement inférieur à l'arrondissement Ville-Marie et à Westmount. Cette donnée pourrait expliquer que 4 personnes sur 5 sont locataires, que la majorité de la population vit dans un immeuble à plusieurs logements et que près de la moitié des ménages consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement. Les revenus médians après impôts et le mode d'occupation des logements du secteur semblent plus près de la réalité de l'arrondissement Ville-Marie que de celle de Westmount.

Bien que le taux de criminalité soit à la baisse dans le quartier selon les données du SPVM, les taux de vols simples, d'introductions par effraction, de méfaits et de fraude sont supérieurs à ceux de la majorité des quartiers de Montréal.

Ce portrait permet d'avoir une vue d'ensemble sur des éléments qui pourront affecter la gouvernance formelle et informelle des parcs, ainsi que de potentiels conflits avec les usager.ères défavorisé.es du parc.

PARC ÉMILIE-GAMELIN

Le parc Émilie-Gamelin est une place publique, selon la Ville de Montréal (Données ouvertes VDM, 2022). Il est situé dans Ville-Marie, à l'intersection de la rue Berri et de la rue Sainte-Catherine Est. L'arrondissement Ville-Marie est central à Montréal et compte une population de 104 944 habitant.es et couvre une superficie de 16,5 km². La densité de la population de l'arrondissement est de 6 353 habitant.es au km² (Statistique Canada, recensement 2021). Le portrait sociodémographique du secteur environnant sera présenté dans les prochaines sections.

1. Portrait sociodémographique du secteur environnant

Cette section présente un portrait sociodémographique du secteur avoisinant le parc Émilie-Gamelin. Le secteur considéré est inscrit dans un cercle de 1km de diamètre dont le centre est le parc Émilie-Gamelin (Figure 11). Basé sur les données de Statistiques Canada de 2021, l'objectif est de cerner les caractéristiques sociodémographiques et économiques des résident.es autour du parc. Ces résident.es ne sont donc pas nécessairement des usager.ères du parc, mais, en raison de leur proximité avec ce lieu public, ils peuvent aussi en être des usager.ères.



Figure 11 : Le secteur analysé (Google maps)

La densité de la population du secteur considéré dans cette analyse est estimée à 11 017 habitant.es au km², une des plus élevées sur l'île de Montréal. Le parc est situé dans l'arrondissement Ville-Marie, c'est pour cette raison que des comparaisons avec l'arrondissement Ville-Marie sont parfois présentées. Ces comparaisons démontrent la particularité du secteur à proximité du parc par rapport au reste du territoire. Le portrait du secteur abordera les éléments suivants : l'âge et la composition des ménages, l'immigration, la diversité ethnique et les langues parlées, le niveau d'éducation et les revenus des ménages, la typologie des logements, ainsi que le taux de criminalité, alimenté par les données du SPVM sur la sécurité des quartiers de Montréal.

1.1. Âge et composition des ménages

Le secteur environnant du parc Émilie-Gamelin est marqué par la forte présence de personnes ayant 25 ans et plus (79%). L'âge moyen dans le secteur est de 41 ans. Les 25 à 44 ans constituent le groupe le plus représenté avec une proportion de 43%. La majorité (57%) des ménages du secteur est constituée d'une personne.

1.1.1. Secteur marqué par une population majoritairement adulte

Le secteur est constitué d'une majorité d'hommes à 57%. Les groupes d'âge et leurs pourcentages de la population du secteur sont présentés à la **Figure 12**. Les 0 à 14 ans représentent 6% de la population du secteur, alors que les 15 à 24 ans occupent une proportion de 15%. Les 25 à 44 ans constituent le groupe le plus représenté avec une proportion de 43%, et les 45 à 64 ans représentent 20% des résident.es. Enfin, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 16% de la population du secteur.

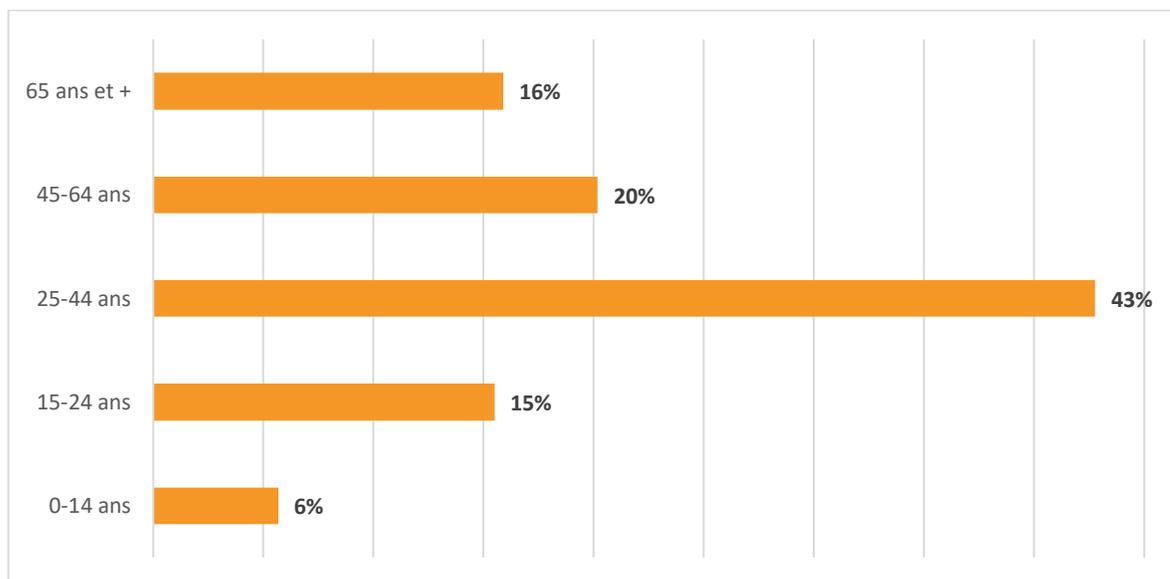


Figure 12 : Groupes d'âge de la population du secteur du parc Émilie-Gamelin, 2021

1.1.2. Composition des ménages majoritairement constituée d'une personne et de couples sans enfant

La Figure 13 présente la distribution de la taille des ménages en nombre de personnes par ménage. La majorité (57%) des ménages du secteur est constituée d'une personne. Les ménages à deux personnes représentent 30% et ceux de 3 personnes ou plus représentent 14% des ménages. La taille moyenne des ménages dans le secteur est de 1,7 personne. Les couples sans enfants représentent 75% des couples du secteur, alors que les couples avec enfant représentent 25%.

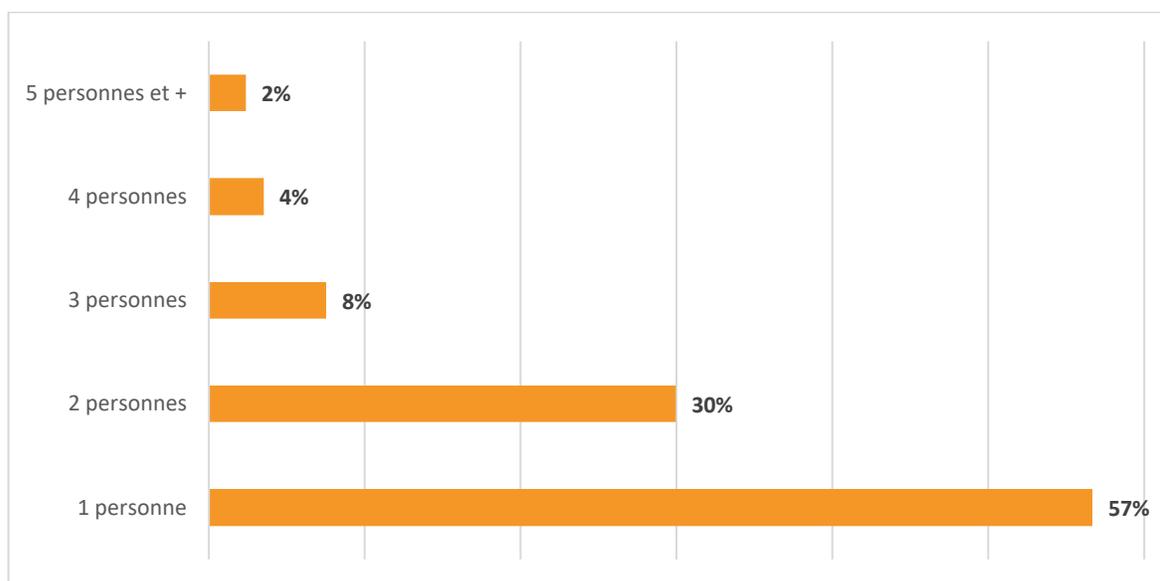


Figure 13 : Taille des ménages dans le secteur du parc Émilie-Gamelin, 2021

1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées

Le secteur environnant le parc Émilie-Gamelin est marqué par la présence de populations immigrantes et résidentes non permanentes. En effet, ces deux groupes, lorsque combinés, représentent près de la moitié de la population du secteur. Enfin, seulement 16% de la population ne parle pas français.

1.2.1. Un secteur à forte présence immigrante

Une forte concentration de personnes immigrantes (30%) et de résidentes non permanentes (19%) caractérise les habitant.es du secteur. Enfin, 51% des habitant.es ne sont pas immigrants. Cette proportion de résident.es du secteur qui sont non immigrant.es est plus faible que pour l'ensemble de la ville de Montréal (59%). Il en va de même pour la proportion de résident.es non permanents qui est de 19% pour le secteur étudié, alors qu'elle est de 8% pour la ville de Montréal. La **Figure 14** illustre les périodes d'immigrations et permet de voir que la population immigrante n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Plus spécifiquement, l'immigration est passée de 10% entre 1980 et 1990 à 36% entre 2011 et 2021. Les nouveaux arrivants, c'est-à-dire ayant immigré au cours des cinq dernières années (2016-2021), représentent 22% des résident.es. Ces derniers, par ailleurs, ne représentent qu'environ 7% de l'ensemble de la population du secteur.

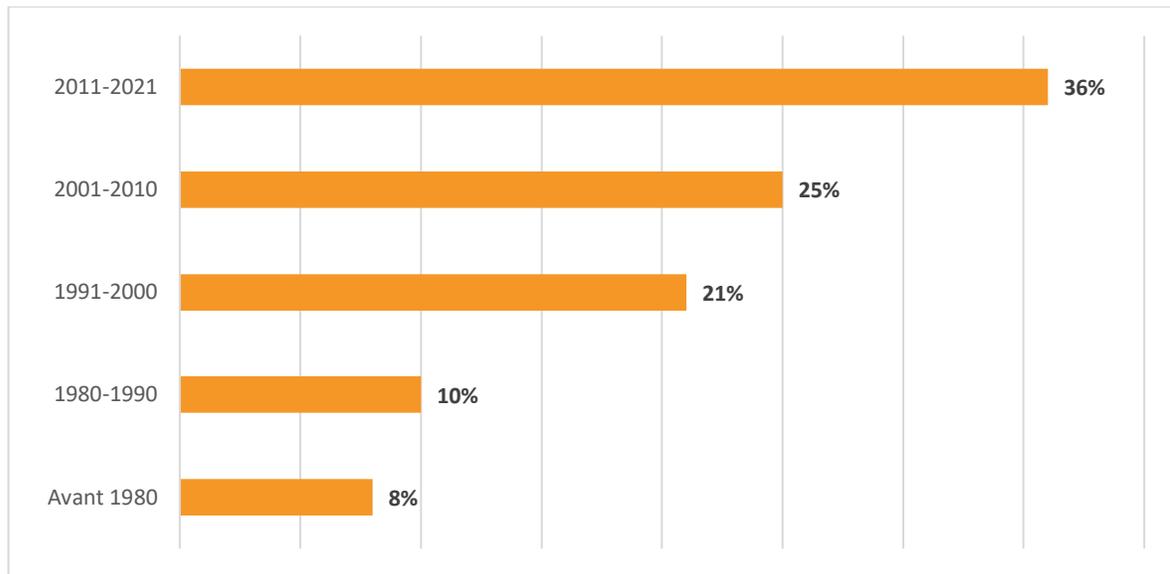


Figure 14 : Période d'immigration pour la population immigrante des ménages privés du secteur du parc Émilie-Gamelin, 2021

1.2.2. Un secteur à forte diversité ethnoculturelle

Le secteur est marqué par la présence de populations composées de minorités visibles, soit 40% des habitant.es du secteur déclarent en faire partie. À l'échelle de l'arrondissement, c'est 43% de la population qui déclare faire partie d'une minorité visible. Les cinq groupes de minorités visibles les plus importants dans le secteur sont respectivement les Sud-Asiatiques (19%), les Noirs (17%), les Latino-Américains (16%), les Arabes (15%) et les Chinois (15%). Regroupés, ils représentent près de 82% de la population des minorités visibles de l'arrondissement.

1.2.3. Une population à majorité bilingue

La Figure 15 permet de voir la proportion des habitant.es parlant les deux langues les plus parlées au Québec. La majorité des habitant.es du secteur sont bilingues, soit 65% de la population parlent à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue parlée par 20% des résident.es du secteur alors que dans l'arrondissement, l'anglais est la première langue parlée (22%).

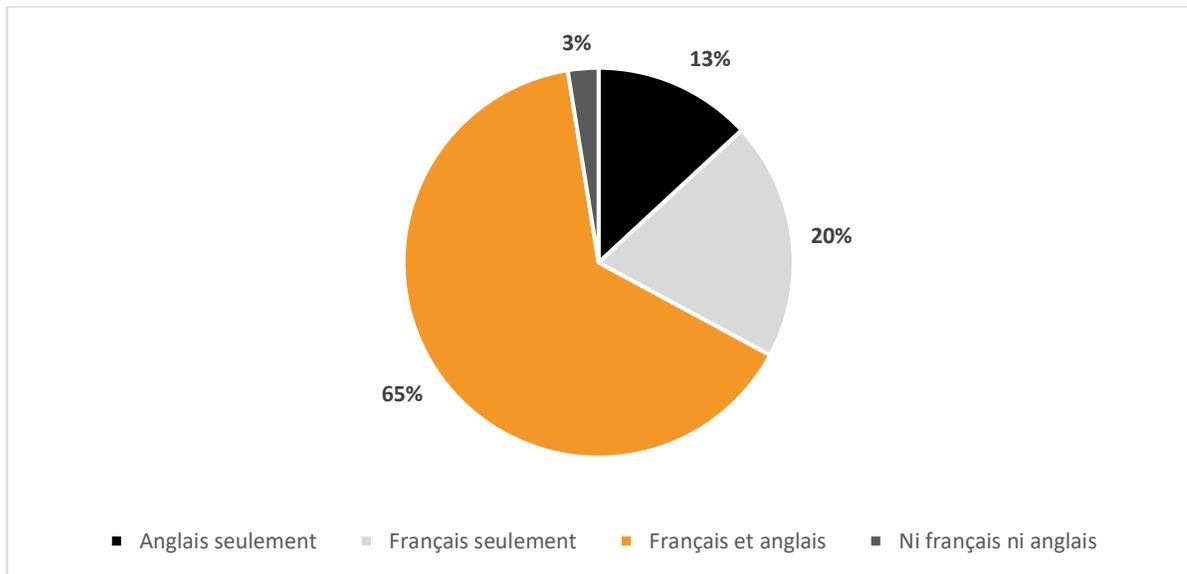


Figure 15: Connaissance des langues, secteur du parc Émilie-Gamelin, 2021

1.3. Niveau d'éducation et revenu des ménages

Le secteur environnant du parc Émilie-Gamelin est marqué par une population ayant un niveau de scolarité relativement élevé. Le revenu médian est de 34 800\$, alors que le cinquième des habitant.es vit sous le seuil de faible revenu après impôt.

1.3.1. Une population environnante avec un niveau de scolarité assez élevé

La population du secteur abritant le parc Émilie-Gamelin est très scolarisée 68% des résident.es du secteur ont fait des études postsecondaires et seulement 10% ne possèdent pas de diplôme. Une proportion de 22% des résident.es a un diplôme secondaire ou l'équivalent et 14% a un diplôme collégial. Fait intéressant, 54% des personnes ont effectué des études universitaires, soit la majorité des résident.es du secteur.

1.3.2. La situation d'activité : taux d'emploi et taux de chômage

Une proportion de 66,4% de la population du secteur est active. Le taux d'emploi parmi la population du secteur qui est âgée de 15 ans et plus est de 58,7%, alors que le taux de chômage est de 13,1% (voir **Figure 16**). À titre de comparaison, les taux d'activité (68,2%) et d'emploi (60,1%), à l'échelle de l'arrondissement, sont plus élevés avec un taux de chômage (11,8%) plus bas que celui du secteur. D'après le recensement de 2021 de Statistique Canada, les taux de chômage des arrondissements Ville-Marie et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce sont les plus élevés des 19 arrondissements de la ville de Montréal.

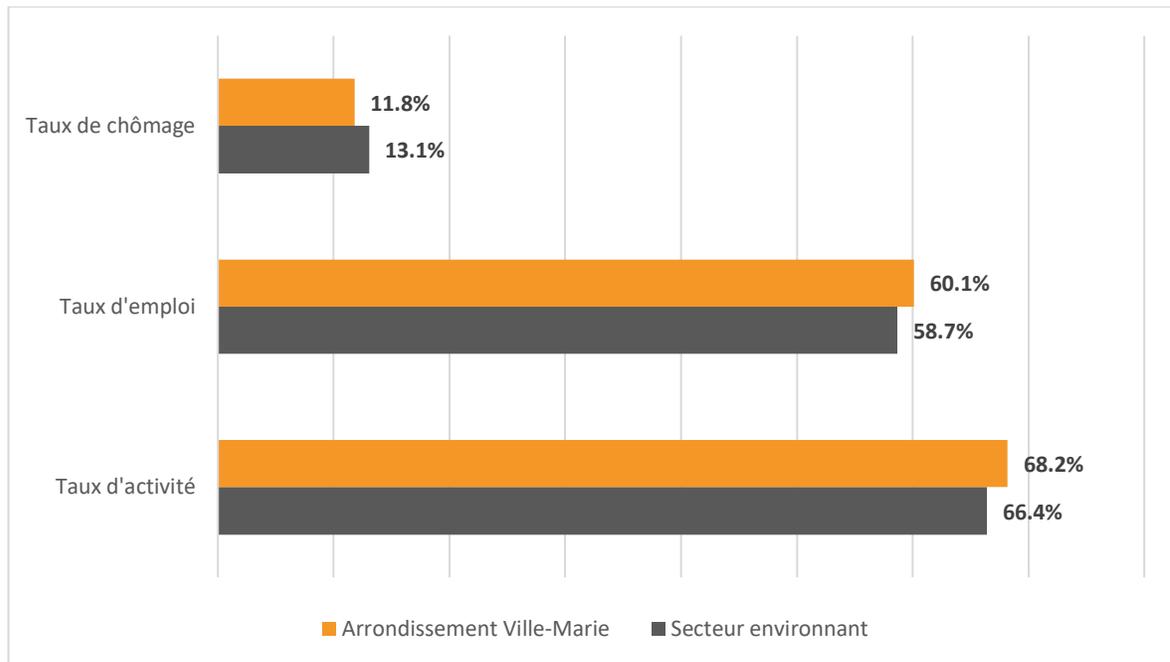


Figure 16 : Population de 15 ans et plus selon le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage selon les différentes localités à proximité du parc Émilie-Gamelin, 2021

1.3.3. Un revenu médian dans le secteur supérieur à celui de l'arrondissement

La part de la population âgée de 15 ans et plus disposant d'un revenu après impôt s'élève à 94%, alors que seulement 6% sont sans revenu. La **Figure 17** permet d'observer le pourcentage de la dispersion des revenus de la population du secteur à l'étude. Parmi ceux qui ont un revenu, 24% des habitant.es du secteur ont un revenu après impôt inférieur à 20 000\$ et 24% ont un revenu compris entre 20 000\$ et 29 999\$. C'est donc 48% de la population du secteur qui a un revenu après impôt inférieur à 30 000\$. Le revenu moyen après impôt des ménages du secteur est estimé en 2020 à 56 372 \$.

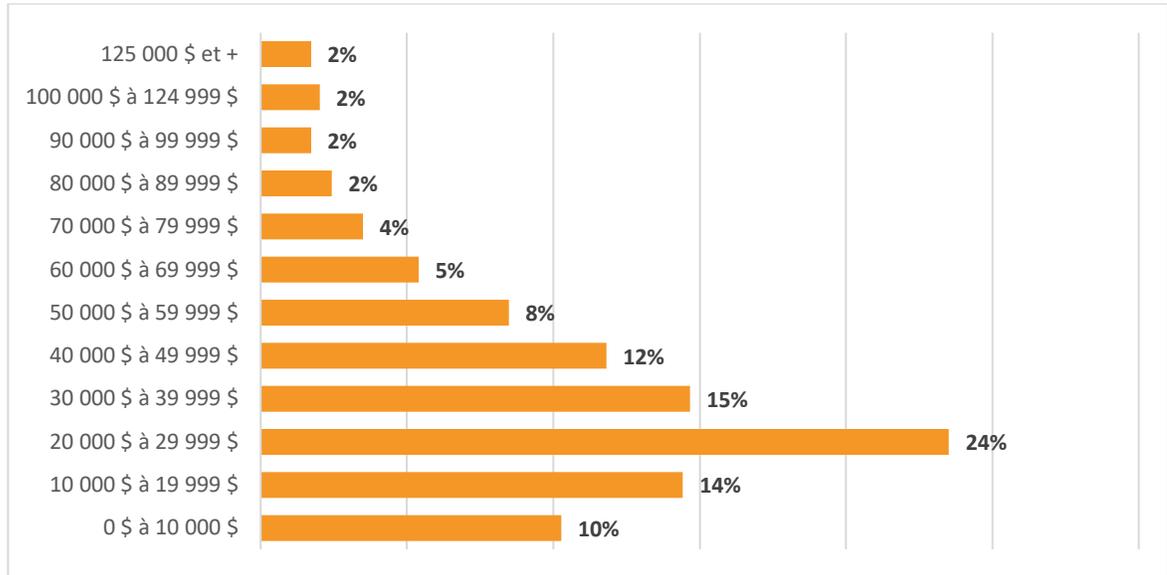


Figure 17 : Revenu après impôt en 2020 pour la population du secteur du parc Émilie-Gamelin âgée de 15 ans et plus

Selon le calcul du faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt en 2020, 21% des habitant.es du secteur ont été déclaré.es à faible revenu. Cette fréquence est de 23% à l'échelle de l'arrondissement. Comme illustré dans la **Figure 18**, le niveau de revenu après impôt médian dans le secteur n'est pas très éloigné de celui de l'arrondissement dans son ensemble. Alors que pour les particuliers du secteur le revenu après impôt médian en 2020 est de 34 800\$, il est de 32 400\$ à l'échelle de l'arrondissement Ville-Marie. Pour ce qui est du revenu médian des ménages, l'écart est encore plus petit, il est de seulement 1 600\$ (soit 48 800\$ contre 47 200\$).

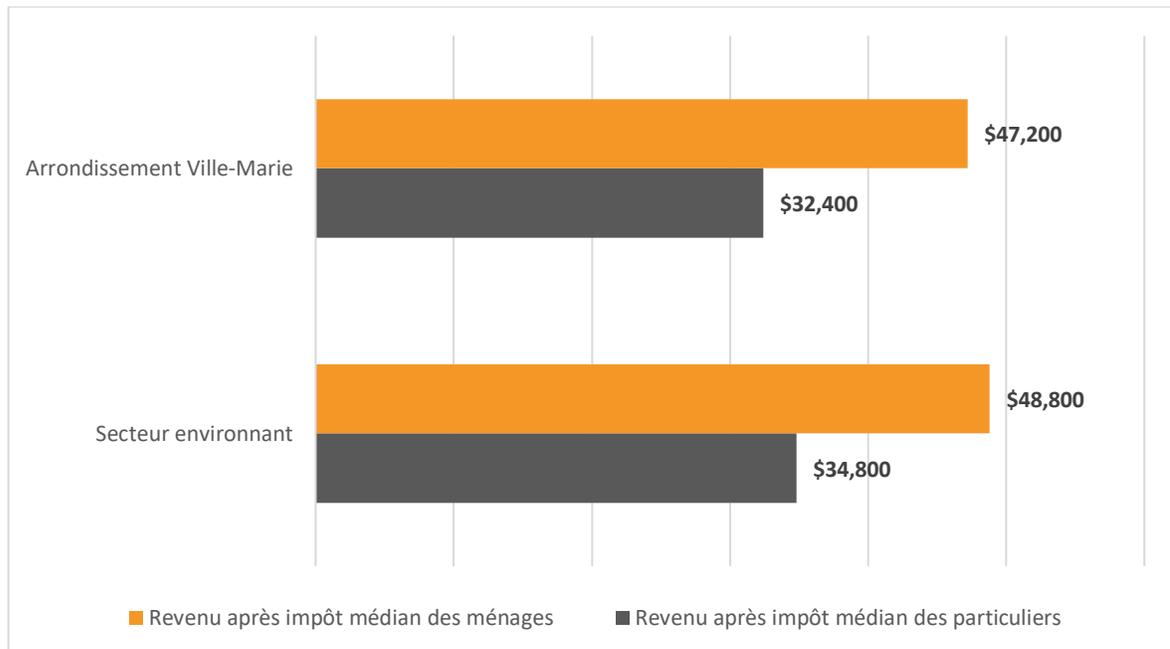


Figure 18 : Revenu après impôt médian en 2020 des particuliers et des ménages pour la population âgée de 15 ans et plus

1.4. Logement

Le secteur environnant est marqué par une population majoritairement locataire. Les appartements dans des immeubles de moins de 5 étages représentent le type de logement le plus commun.

1.4.1. Un secteur essentiellement composé de locataires et d'immeubles à appartements

La grande majorité (96%) des 5708 logements repérés dans le secteur sont des appartements dans des immeubles de plusieurs étages. En effet, les appartements dans un immeuble de moins de cinq étages représentent 55% des logements, alors que les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus représentent 41% des logements. Seulement 4% des logements sont des appartements ou plain-pieds dans un duplex (2%) ou des maisons en rangée (2%).

À titre de comparaison, les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus sont plus nombreux dans l'arrondissement (57%) que dans le secteur (41%). Autrement dit, si dans le secteur les immeubles de moins de cinq étages sont plus nombreux que les immeubles de cinq étages ou plus, à l'échelle de l'arrondissement c'est l'inverse qui prévaut. Les locataires forment la majorité des résident.es du secteur, en effet, 75% des ménages sont des locataires. Cette proportion est similaire à celle présente dans l'arrondissement Ville-Marie (73%).

1.4.2. Les frais de logement

La **Figure 19** présente la part de revenu consacrée aux frais de logements pour le secteur du parc Émilie-Gamelin. La part de la population qui consacre plus de 30% de son revenu pour s'acquitter de ses frais de logement est de 31% pour les résident.es du secteur délimité autour du parc Émilie-Gamelin.

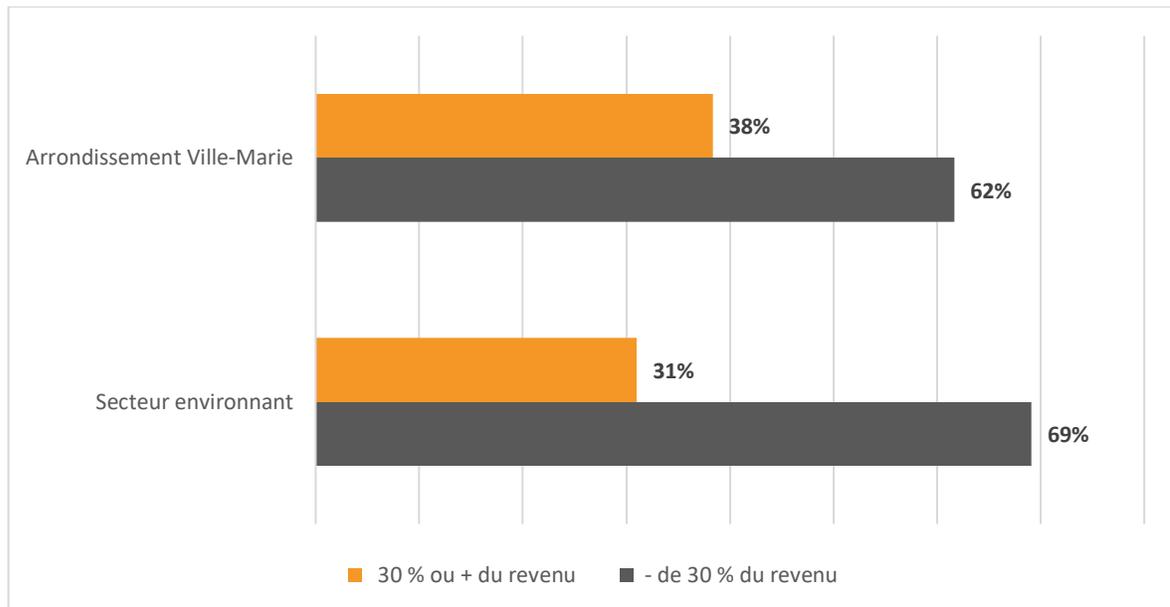


Figure 19 : Part du revenu consacré aux frais du logement pour l'arrondissement Ville-Marie et le secteur environnant le parc Émilie-Gamelin, 2021

1.4.3. Un taux de déménagement relativement élevé au cours des 5 dernières années

La population du secteur est très mobile, comme en témoigne la proportion des résident.es qui ont déménagés au cours des cinq dernières années (60%) et celle qui ont déménagés au cours de l'année précédente (26%). Cette situation reflète celle de l'arrondissement qui a la population la plus mobile de la ville de Montréal avec 65% de personnes ayant déménagé au cours des cinq dernières années et 27% au cours de l'année précédente.

1.5. Taux et profil de la criminalité

Le poste de quartier (PDQ) du secteur du parc Émilie-Gamelin est marqué par un taux de criminalité à la baisse ces dernières années. Dans le territoire desservi par ce PDQ, ce sont les infractions réglementaires et les crimes contre la propriété qui sont les plus fréquents.

Le PDQ 21 est celui qui couvre le territoire de Ville-Marie Est. Il est, selon le rapport d'activités annuel 2021 du SPVM, le deuxième poste de quartier qui a connu le plus d'infractions dans la ville de Montréal, juste après le PDQ 38. Le PDQ 21 se situe au premier rang pour son taux de criminalité (207 crimes par 1 000 résident.es), un taux cinq fois plus élevé que le taux médian des 30 PDQ qui est de 37 crimes par 1 000 résident.es. Enfin, le nombre d'appels (20 602 appels de service) du PDQ 21 est plus élevé que dans la plupart des quartiers, et ce, pour tous les types de motifs.

La **Figure 20** montre la répartition des crimes dans le quartier selon leur nature. Les crimes contre la propriété représentent 34% des infractions, celles contre les autres lois et règlements, 33%, les crimes contre la personne, 17% et enfin, les autres infractions au Code criminel, 16%.

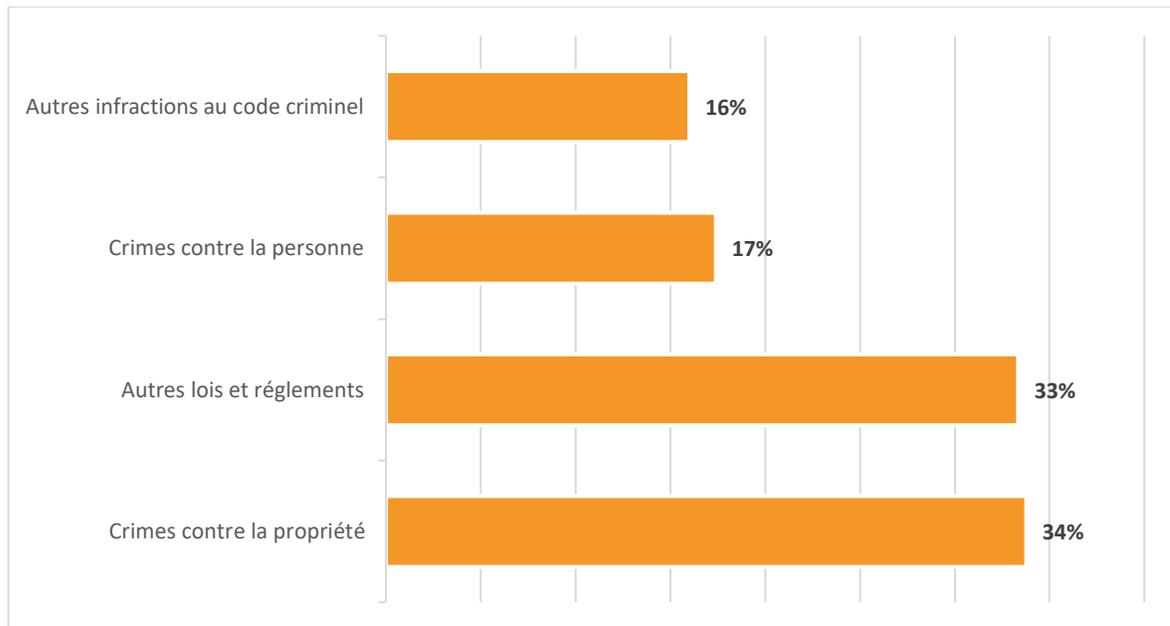


Figure 20 : taux de criminalité selon le type d'infractions sur le territoire du PDQ21

La criminalité dans le territoire du PDQ 21 a connu une baisse de 49% au cours de la décennie 2012-2021, une baisse plus importante que celle de l'ensemble du territoire montréalais (27%). Une forte présence de population « flottante » est notée dans le quartier, plus particulièrement autour de la place Émilie-Gamelin. D'ailleurs, selon les données du profil réalisé par le SPVM, la criminalité du PDQ 21 est parmi les moins « locales » du territoire (27^e rang sur 30). En effet, « seulement 25% des prévenus qui ont commis un crime dans le PDQ 21, en 2021, y résident également et une part importante des prévenus du PDQ 21 provient de l'extérieur de Montréal (23%). »

1.6. Le portrait sociodémographique, en bref

Cette section-ci-haute brosse le portrait sociodémographique du secteur correspondant autour de du parc Émilie-Gamelin. Le portrait a permis d'identifier le profil des groupes habitant autour du parc. Chez ces derniers, le groupe des 25 à 44 ans est le plus fortement représenté. Du côté des ménages, 57% des ménages du secteur sont composés d'une seule personne et 75% des couples sont sans enfants.

Une grande proportion de personnes immigrantes et résidentes sont présentes dans le secteur étudié (49%). La proportion d'immigrants a aussi grandement augmenté dans les dernières années, passant de 10% entre 1980 et 1990 à 36% entre 2011 et 2021. Le secteur est aussi marqué par une forte diversité ethnoculturelle, 40% des résident.es déclarent en faire partie.

La population du secteur est scolarisée, soit 68% des résident.es ont fait des études postsecondaires. Malgré ce haut pourcentage d'études postsecondaires, 48% de la population du secteur a un revenu après impôt inférieur à 30 000\$. Une proportion importante (31%) des résident.es consacre plus de 30% de leurs revenus aux frais de logements. Les logements du secteur sont majoritairement des

appartements dans des immeubles de plusieurs étages, ce qui pourrait expliquer que 75% des résident.es sont des locataires.

Quant à la criminalité, selon les données du SPVM, le taux de criminalité et de divers types d'infractions sont à la baisse dans le territoire du PDQ 21 qui dessert le parc Émilie-Gamelin. Cependant, ces mêmes données confirment que le territoire est encore fortement marqué par la criminalité comme en témoignent les taux de vols simples, d'introductions par effraction, de méfaits et de fraude, qui sont tous supérieurs à ceux de la majorité des quartiers de Montréal.

En s'appuyant sur ce portrait, il est plus facile de comprendre le contexte social et économique qui caractérise le secteur situé autour du parc Émilie-Gamelin et ainsi mieux saisir les potentiels conflits entre ses divers usager.ères et leurs impacts sur la gouvernance de cet espace.

PARC JARRY

Le parc Jarry est décrit comme un parc urbain par la Ville de Montréal (2022) et se situe à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Jarry Ouest. Le parc est situé dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, un des arrondissements les plus peuplés et multiethniques de la ville de Montréal. L'arrondissement est situé au nord-est de Montréal et couvre une superficie de 16,5 km². Sa population est de 145 090 habitant.es, le deuxième plus important des 19 arrondissements de la ville de Montréal (Statistique Canada, recensement 2021). Le portrait sociodémographique du secteur environnant sera présenté dans les prochaines sections.

1. Portrait sociodémographique du secteur environnant

Cette section du rapport présente un portrait sociodémographique et économique du secteur environnant le parc Jarry. Vu la grande superficie du parc Jarry, le secteur considéré correspond à un rectangle dépassant de 0,5 km chaque côté du parc (Figure 21). Il est réalisé essentiellement avec les données du dernier recensement de Statistique Canada (2021) et vise à cerner les caractéristiques sociodémographiques et économiques des résident.es autour du parc. Les données à l'échelle du secteur considéré ont été obtenues grâce à une compilation des données des aires de diffusion qui le composent.

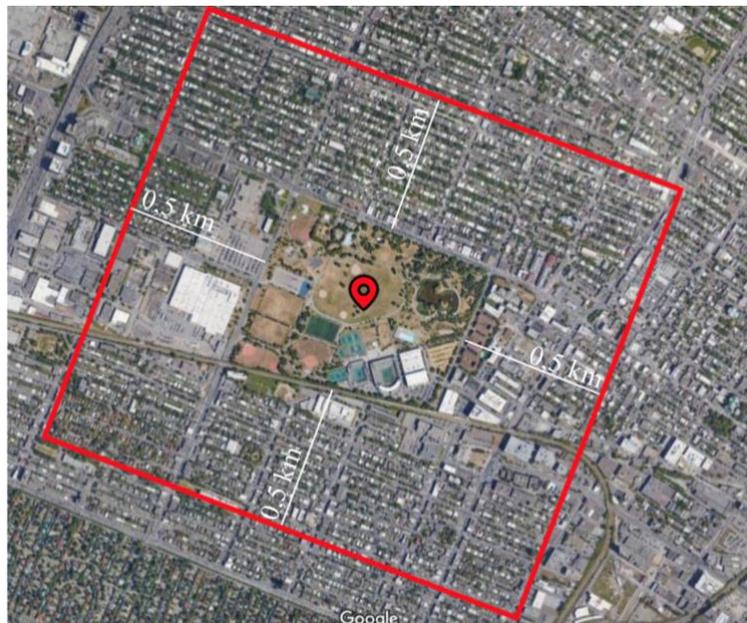


Figure 21 : Le secteur analysé (Image © 2023 CNES / Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques)

La densité de la population du secteur considéré dans cette analyse est d'environ 9 759 habitant.es par km², une densité supérieure à celle qu'enregistre l'arrondissement dans son ensemble (8 799 habitant.es par km²). La concentration de population est alors très élevée à proximité du parc Jarry et du quartier Parc-Extension. Des comparaisons avec l'arrondissement sont parfois présentées dans le but de montrer la particularité du secteur par rapport au reste du territoire, l'attention étant spécialement portée sur les différences importantes observées. Le portrait du secteur portera sur les éléments suivants : l'âge et la composition des ménages, l'immigration, la diversité ethnique et les langues parlées, le niveau d'éducation et les revenus des ménages, la typologie des logements, ainsi que le taux de criminalité. Ce dernier point est principalement alimenté par les données du SPVM sur la sécurité des quartiers de Montréal.

1.1. Âge et composition des ménages

Le secteur environnant du parc Jarry est marqué par la forte présence de personnes adultes de 25 à 64 ans, ces derniers représentent un peu plus des trois quarts de la population du secteur. La majorité des ménages du secteur sont composés de deux personnes et 53% des couples ont des enfants.

1.1.1. Secteur marqué par une présence majoritairement adulte

Le secteur est constitué d'une part légèrement plus nombreuse d'hommes (51%) que de femmes (49%). Les pourcentages de représentation des groupes d'âge de la population du secteur sont représentés à la **Figure 22**. Une grande majorité de la population (76%) est âgée de 25 ans ou plus. Plus précisément, la répartition selon l'âge montre qu'une proportion de 14% est âgée de moins de 15 ans, alors que 10% des habitant.es sont âgés de 15 à 24 ans. Le groupe des 25-44 ans représente 39% de la population du secteur, ils sont suivis, par les 45-64 ans qui représentent 23%. Les personnes âgées (les 65 ans et plus) représentent 13% de la population du secteur.

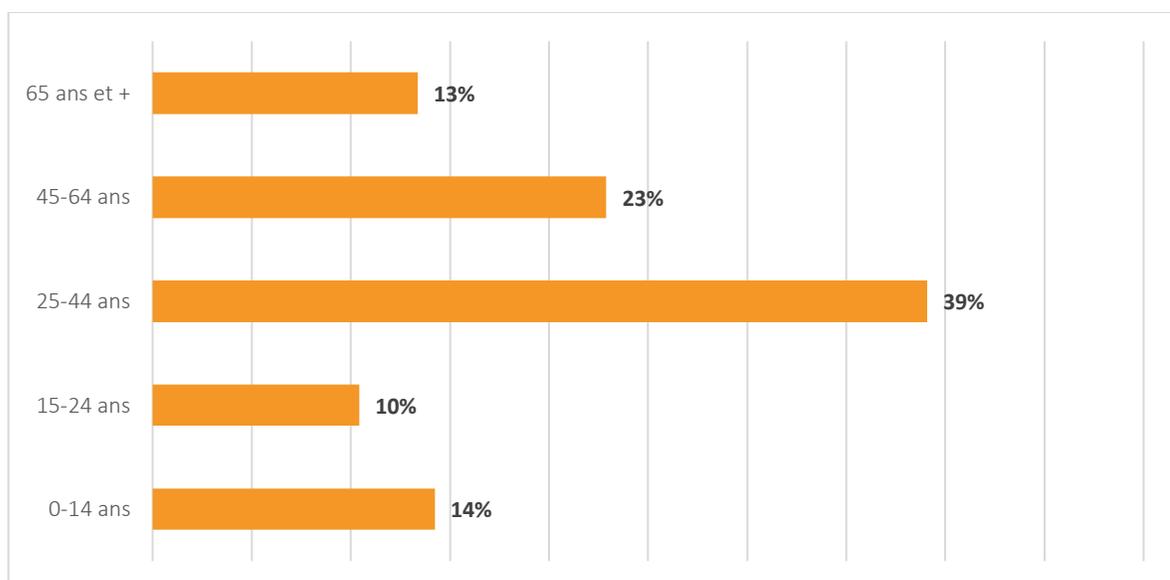


Figure 22 : Groupes d'âge de la population du secteur du parc Jarry, 2021

1.1.2. Composition des ménages majoritairement constituée de deux personnes ou plus et des couples avec enfant

La **Figure 23** représente le pourcentage de distribution de la taille des ménages en nombre de personnes par ménage. La majorité des ménages du secteur (58%) avoisinant le parc Jarry est constituée de deux personnes ou plus avec une taille moyenne des ménages estimée à 2 personnes. Une grande majorité (83%) des familles compte un couple (marié ou en union libre), alors que les familles monoparentales comptent pour 17% des familles du secteur. Au sein des couples, la présence d'un enfant ou plus est remarquée, soit une proportion de 53% de couples avec enfants.

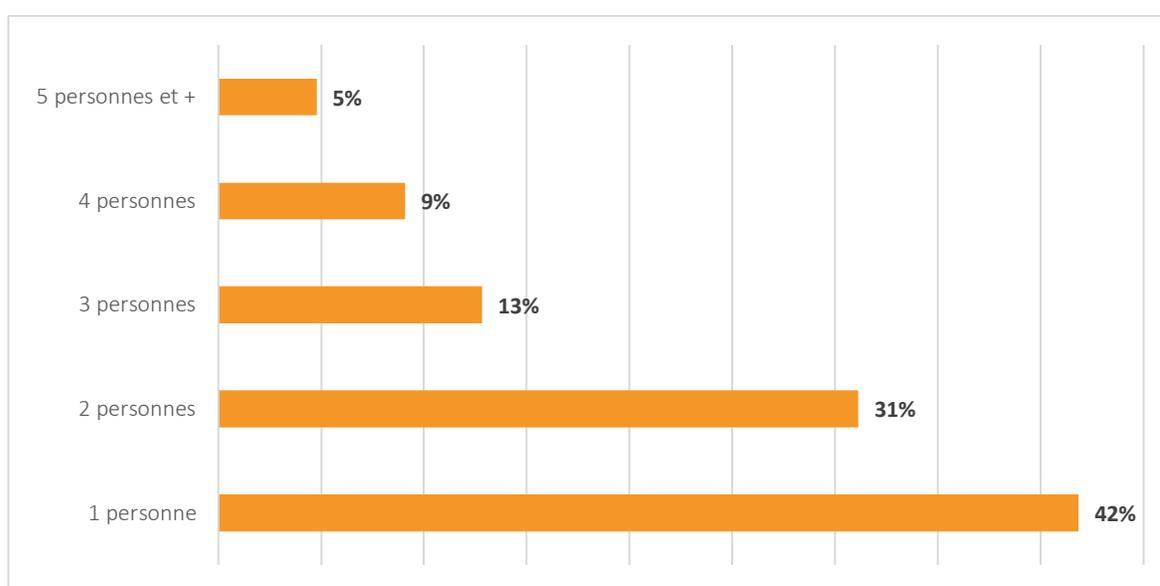


Figure 23 : Taille des ménages dans le secteur du parc Jarry, 2021

1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées

Le secteur autour du parc Jarry est marqué par une forte présence de personnes immigrantes et de personnes résidentes non permanentes (43%). La proportion de la population immigrante a continuellement augmenté dans les dernières décennies. À cet égard, un peu moins de 40% des résident.es du secteur s'identifient à une minorité visible. Enfin, plus de la moitié des résident.es est bilingue.

1.2.1. Un secteur à forte présence immigrante

Une concentration importante de personnes immigrantes (31%), mais moins importantes que celle de l'arrondissement (38%) caractérise les habitant.es du secteur. Les personnes résidentes non permanentes représentent 13% du secteur et les personnes non immigrantes représentent 56% des résident.es, ce qui est une proportion près de celle de la ville de Montréal (59%). La **Figure 24** illustre les périodes d'immigrations et permet de voir que la proportion de la population immigrante n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies, passant de 10% dans la décennie 1980-1990 à 26% dans

la décennie 2011-2021. Les nouveaux arrivants, à savoir ceux ayant immigré au cours des cinq dernières années (entre 2016 et 2021), représentent quant à eux 17% de la population des immigrants et 5% de la population du secteur.

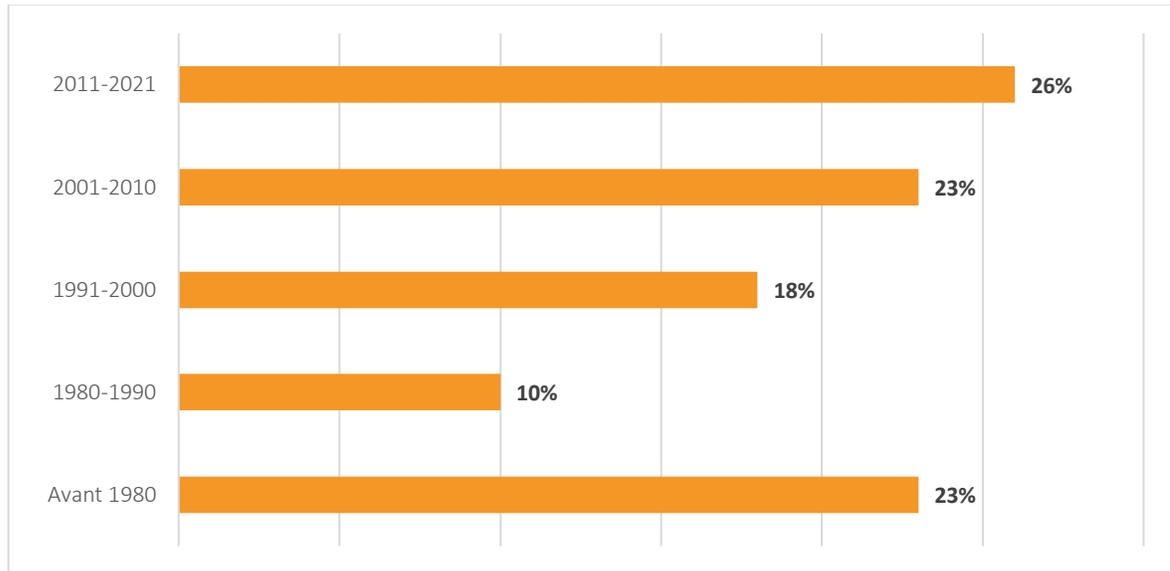


Figure 24 : Période d'immigration pour la population immigrante des ménages privés du secteur du parc Jarry, 2021

1.2.2. Un secteur diversifié sur le plan ethnoculturel

Dans le secteur à proximité du parc Jarry, les minorités visibles représentent 38% des résident.es, alors qu'à l'échelle de l'arrondissement elles représentent 50% de la population. Les groupes de minorités visibles les plus représentés dans le secteur sont les Sud-Asiatiques avec une proportion de 21% de l'ensemble de la population, ils constituent environ 61% des minorités visibles. S'ensuivent les Noirs (4%), les Arabes (3%), les Latino-Américains (3%) et les Chinois (1%).

1.2.3. Une population à majorité bilingue

La **Figure 25** permet de voir la proportion des habitant.es parlant les deux langues les plus parlées au Québec. La majorité des résident.es (59%) du secteur est bilingue, plus que dans l'arrondissement où le taux de bilinguisme est de 52%. Par ailleurs, les personnes qui parlent uniquement l'anglais sont en proportion un peu plus élevées de (18%) que de personnes qui parlent uniquement français (16%). À l'échelle de l'arrondissement, ces proportions sont respectivement de 11% et 32%. Les résident.es du secteur qui ne connaissent ni l'anglais ni le français ne représentent que 7% de la population.

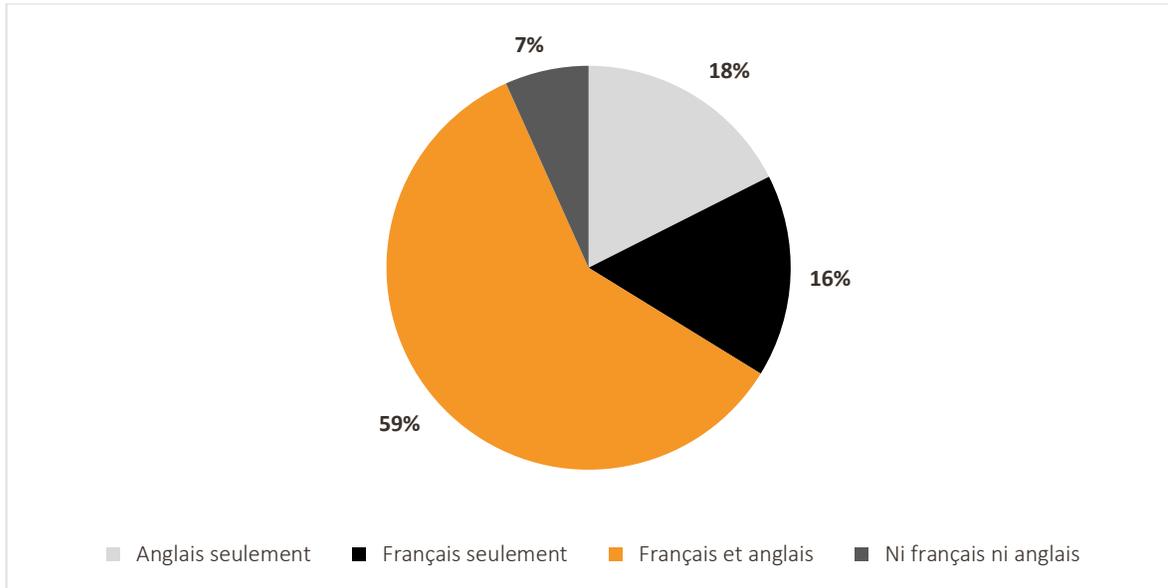


Figure 25 : Connaissance des langues, secteur du parc Jarry, 2021

1.3. Niveau d'éducation et revenu des ménages

Le secteur environnant du parc Jarry est marqué par une population ayant un niveau de scolarité varié. En effet, une proportion non négligeable de la population a effectué des études universitaires et 44% de la population n'ont pas de diplôme ou un diplôme d'études secondaires. Le taux de chômage du secteur est important (11%). La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu atteint 37% dans certaines localités constituant le secteur.

1.3.1. Une population environnante sans diplôme universitaire

La population du secteur abritant le parc Jarry a un niveau de scolarité varié. En effet, 20% de la population n'a aucun diplôme, 24% ont effectué des études secondaires et 13% des études collégiales. Enfin, les résident.es qui ont un niveau de scolarité universitaire représentent 43% de la population du secteur.

1.3.2. La situation d'activité : taux d'emploi et taux de chômage

La situation d'activité qui prévaut dans le secteur est assez proche de celle de l'arrondissement. Ainsi, comme le montre la **Figure 26** ci-après, le taux d'activité dans le secteur est de 68%, alors que le taux d'emploi est de 61%.

Par ailleurs, le secteur enregistre un taux de chômage relativement important qui est estimé à 11%, l'un des plus importants des quartiers de Montréal. Dans certaines localités, ce taux atteint plus de 20%. L'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est parmi les 5 arrondissements de Montréal qui abrite le plus de chômeurs. Dans l'arrondissement, le taux d'activité est de 66%, le taux d'emploi de 58% et le taux de chômage de 11,5%.

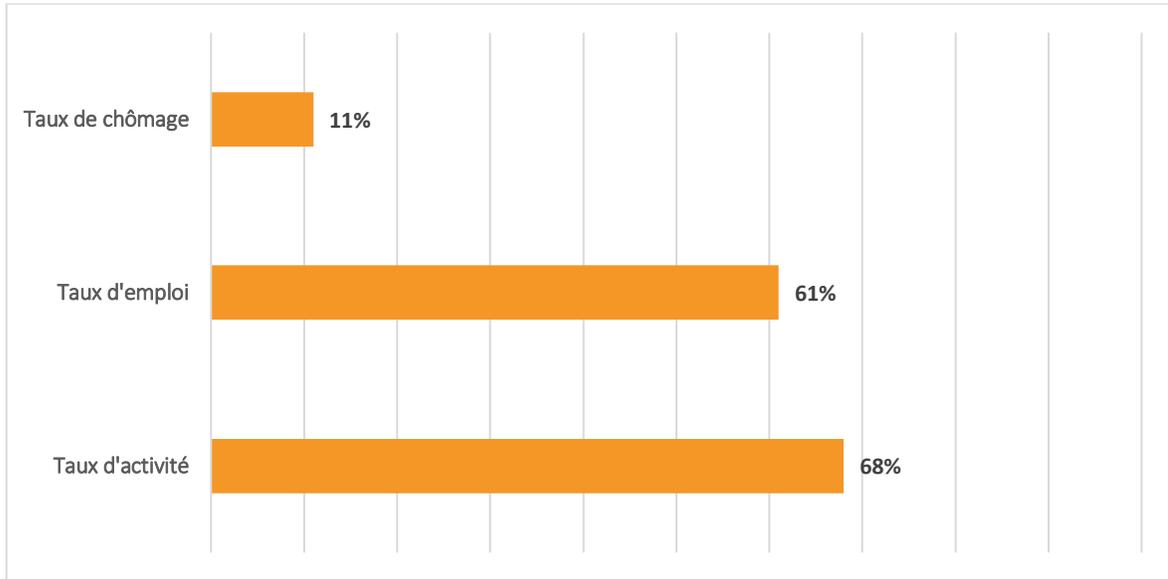


Figure 26 : Population de 15 ans et plus selon le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage dans le secteur du parc Jarry, 2021

1.3.3. Une situation de revenu à l'image de l'arrondissement

Parmi la population du secteur âgée de 15 ans et plus, 96% déclarent disposer d'un revenu après impôt. Il y a donc seulement 4% de la population qui sont sans revenu. La **Figure 27** permet d'observer le pourcentage de la dispersion des revenus de la population du secteur à l'étude. Il est possible de constater une proportion importante de 24% des personnes qui ont déclaré un revenu après impôt entre 20 000\$ et 30 000\$ et une proportion identique de 24% des personnes qui ont déclaré un revenu après impôt de moins de 20 000\$.

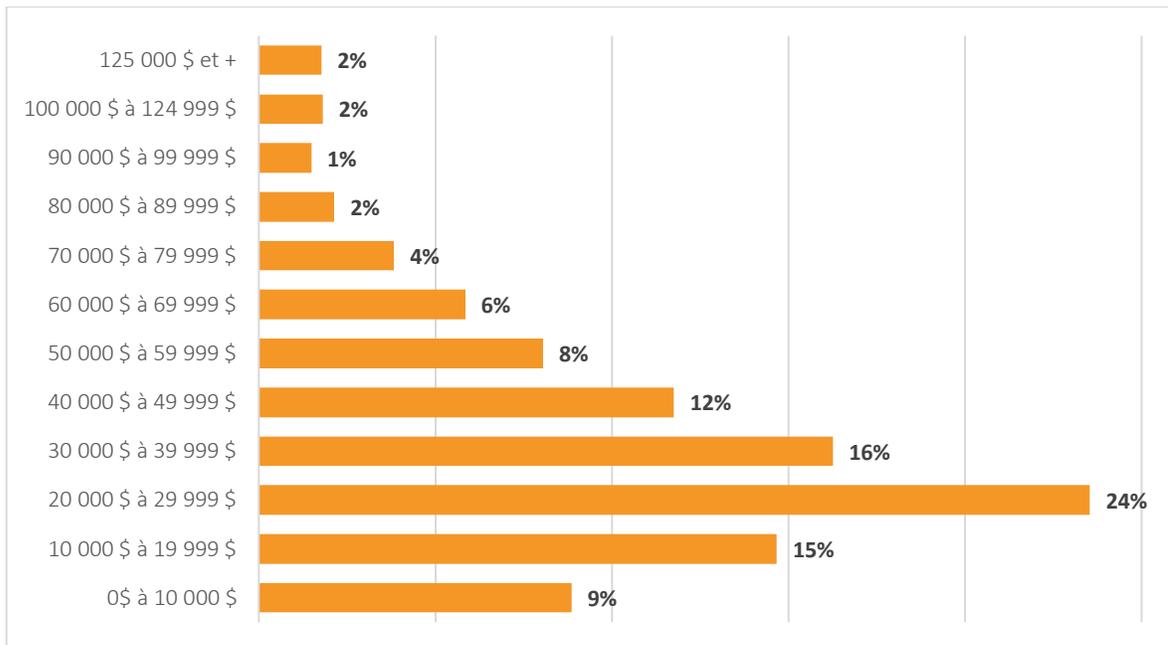


Figure 27 : Revenu après impôt en 2020 pour la population du secteur du parc Jarry âgée de 15 ans et plus, 2021

Selon le calcul du faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt en 2020, 13,6% des habitant.es du secteur ont été déclaré.es à faible revenu, une proportion assez similaire à celle qui prévaut dans l'arrondissement estimé à 13,7%. Cependant, la proportion varie entre 20% et 37% selon différentes localités constituant le secteur, ce qui relève des différences importantes. L'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est l'un des arrondissements de Montréal qui compte le plus de personnes à faible revenu, occupant ainsi la quatrième place parmi les 19 arrondissements de la ville de Montréal.

La **Figure 28** permet d'observer les revenus médians des particuliers et des ménages selon les différentes localités. Le revenu après impôt médian des particuliers du secteur en 2020 est de 28 200\$, alors qu'il est de 54 400\$ pour les ménages. À l'échelle de l'arrondissement, ces revenus sont respectivement de 29 800\$ et 51 200\$. L'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension fait partie des arrondissements de Montréal dont le revenu après impôt médian des habitant.es est parmi les plus faibles, il se place ainsi en troisième position.

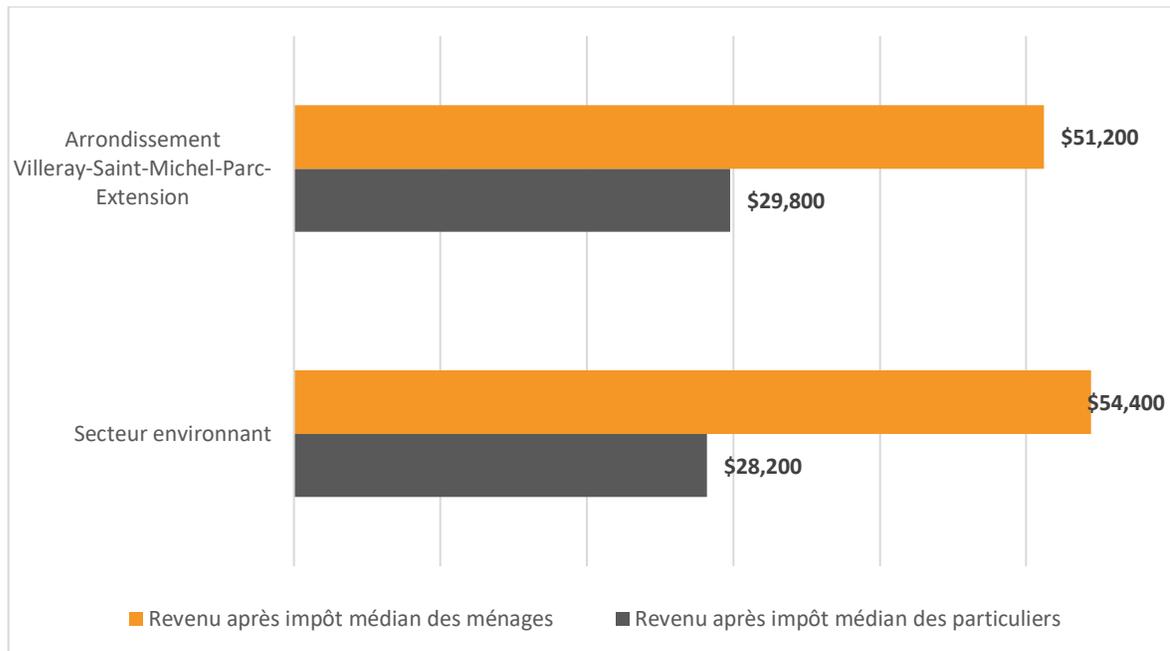


Figure 28 : Revenu après impôt médian en 2020 des particuliers et des ménages pour la population âgée de 15 ans et plus selon les différentes localités à proximité du parc Jarry, 2021

1.4. Logement

Le secteur environnant le parc Jarry est marqué par des logements majoritairement constitués d'immeubles à appartements de moins de 5 étages. Une proportion importante de résident.es du secteur consacre plus de 30% de leurs revenus au logement. Près de la moitié des résident.es ont déménagé au cours des 5 dernières années.

1.4.1. Un secteur essentiellement composé d'immeubles à appartements

Les habitations dans le secteur sont essentiellement constituées d'immeubles à appartements. Une proportion de 79% des logements est constituée d'appartements situés dans des immeubles de moins de cinq étages, 17% des logements du secteur sont des appartements ou plain-pieds dans un duplex et seulement 2% des logements sont constitués d'appartements dans des immeubles de cinq étages ou plus. Les autres types de logements sont les maisons individuelles non attenantes (1%), les maisons en rangée (0,7%), les autres individuelles attenantes (0,5%) et les maisons jumelées (0,2%).

De plus, les locataires sont largement plus nombreux (68%) dans le secteur que les propriétaires (32%). À l'échelle de l'arrondissement, les locataires sont un peu plus nombreux et représentent 72% des ménages.

1.4.2. Les frais de logement

La **Figure 29** présente la part de revenu consacrée aux frais de logements pour le secteur du parc Jarry. Pour ce qui est des frais de logement, 23% des ménages du secteur consacrent 30% ou plus de leurs revenus à des frais de logement.

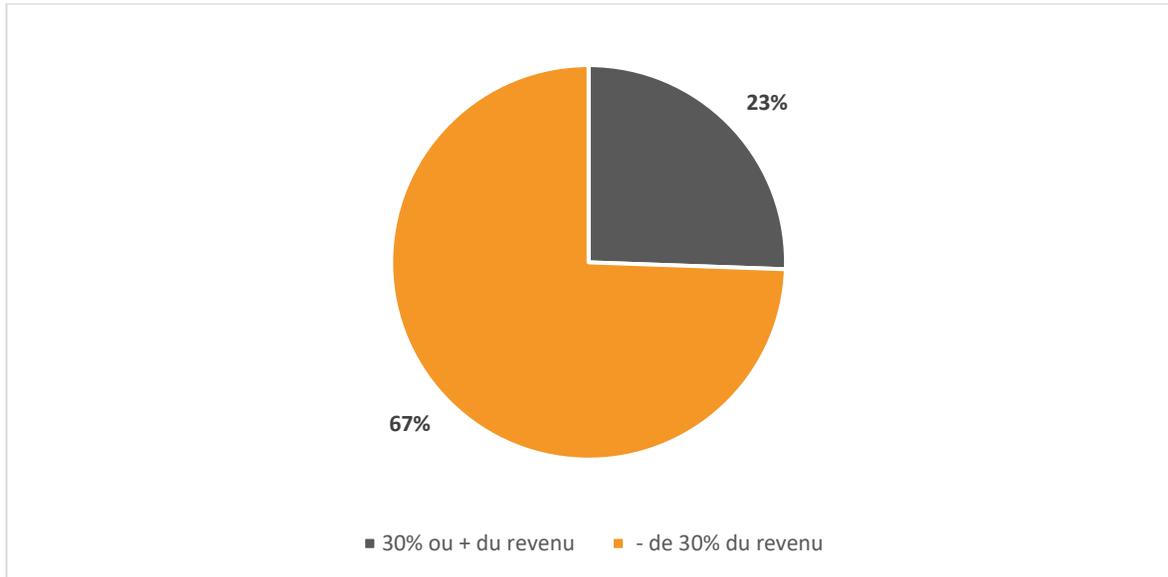


Figure 29 : Part du revenu consacré aux frais du logement, secteur du parc Jarry, 2021

1.4.3. Un taux de déménagement relativement élevé au cours des 5 dernières années

Une proportion de 47% des résident.es du secteur a déménagé au cours des cinq dernières années et 14% au cours de la dernière année. Il y a donc 53% de la population du secteur qui y sont depuis plus de 5 ans. L'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension se place en 7^e position des 19 arrondissements de Montréal dont les résident.es sont les plus mobiles au cours de la dernière année.

1.5. Taux et profil de la criminalité

Le poste de quartier (PDQ) 31 est celui qui couvre le quartier Villeray où se trouve le parc Jarry. Selon les données du profil de la criminalité du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), la criminalité du PDQ 31 a diminué de 22% au cours des dix dernières années (2012-2021), comparativement à 27% pour l'ensemble du SPVM. Toutefois, l'augmentation des crimes contre la personne (homicides, tentatives de meurtre, voies de fait, agressions sexuelles, vols qualifiés, autres infractions dont celles entraînant la mort) du PDQ 31 (21%) est plus importante que celle du SPVM (16%) et le classe au 18^e rang. Enfin, les voies de fait ont augmenté de 35%, alors qu'elles ont augmenté de 28% au SPVM.

La **Figure 30** montre la répartition des crimes dans le quartier selon leur nature. Les crimes contre la propriété font partie des crimes les plus répertoriés à 54%.

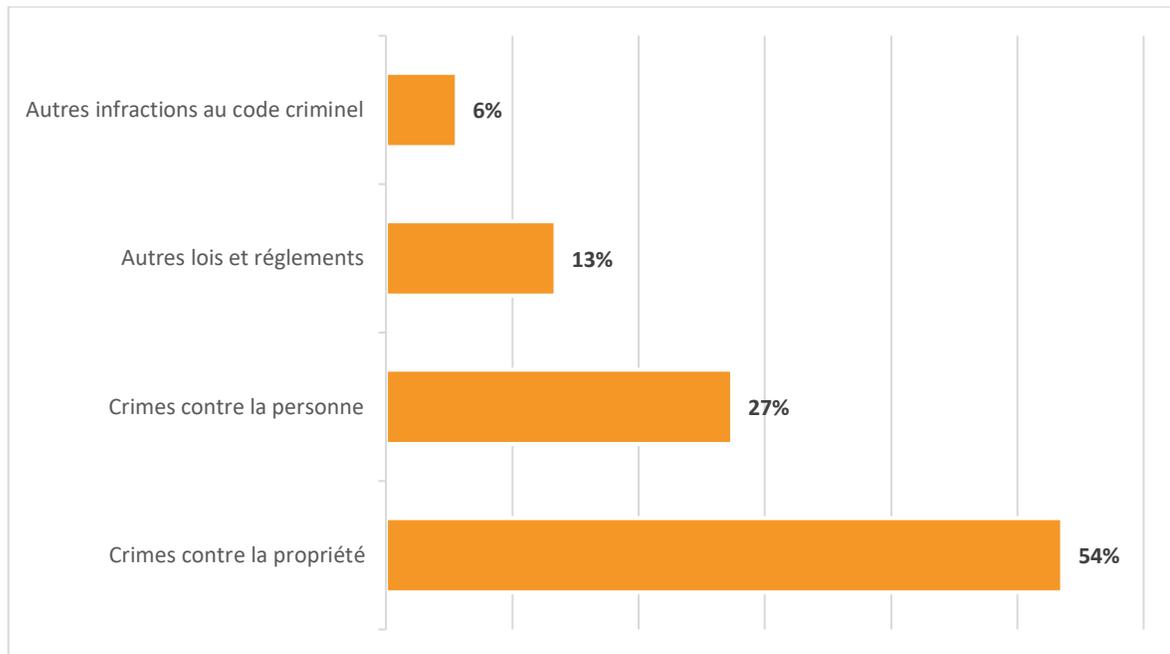


Figure 30 : taux de criminalité selon le type d'infractions sur le territoire du PDQ31, 2023

Le PDQ 31 occupe la 20^e place (sur 30 PDQ) en termes d'importance pour le nombre d'infractions commises sur le territoire du SPVM. Le nombre d'appels de service estimé à 11 602, inférieur au nombre médian (12 600) de l'ensemble des PDQ, et place le PDQ 31 au 18^e rang des 30 PDQ du territoire du SPVM. Pour ce qui est de son taux de criminalité (34,7 par 1000 résident.es), il se place au 18^e rang des 30 PDQ du SPVM. Par ailleurs, la plupart des prévenus qui commettent des crimes n'habitent pas dans le quartier. Seulement 37% des prévenus résident dans le quartier.

1.6. Le portrait sociodémographique, en bref

La section ci-haute permet de faire un portrait sociodémographique sommaire du secteur correspondant à un rectangle de 500 mètres autour du parc Jarry, basé sur les données de Statistique Canada en 2021. Le portrait a permis d'identifier le profil des groupes entourant le parc. Le secteur avait une proportion importante de jeunes adultes, le groupe des 25 à 44 ans représentant 39% des résident.es. Les ménages sont majoritairement constitués de deux personnes et un peu plus de la moitié des résident.es dans le secteur ont un ou plusieurs enfants.

Le secteur est caractérisé par la forte présence d'immigrant.es et de résident.es non permanent.es, qui, lorsqu'ils sont regroupés, représentent 43% de la population. La proportion d'immigrants est en augmentation constante depuis les années 1980, elle est passée de 10% en 1980-1990 à 26% en 2011-2021. Cela se répercute sur la diversité ethnoculturelle du secteur, en effet, 38% des résident.es s'identifiant à une minorité culturelle. La population du secteur est majoritairement bilingue. Le niveau d'éducation varie beaucoup, 43% de la population du secteur ont fait des études universitaires alors que 44% n'ont pas de diplômes ou un diplôme d'étude secondaires. Estimé à 11%, le taux de chômage est important. Près de la moitié des résident.es ont un revenu inférieur à 30 000\$, selon la localité retenue

dans les parties les moins favorisées du secteur étudié, la fréquence de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est estimée entre 20% et 37%.

Les logements sont majoritairement constitués d'immeubles à appartements de moins de 5 étages et une proportion importante de résident.es du secteur consacre plus de 30% de leurs revenus à se loger. Près de la moitié des résident.es ont déménagé au cours des 5 dernières années, un taux qui est élevé.

Selon les données du SPVM, le taux de criminalité a baissé sur le territoire du PDQ 31, le poste responsable du secteur où se situe le parc. Ce territoire se situe autour du 20^e rang sur les 29 PDQ de l'île de Montréal pour les divers types de crimes et d'infractions (contre la personne, contre la propriété, infractions réglementaires, etc.). Il en va de même pour le taux de criminalité global qui est de 34,7 infractions par 1000 résident.es, ce qui le place au 18^e rang. La plupart des prévenus n'habitent pas le quartier et les crimes violents sont souvent le fait d'une connaissance.

PARC FRÉDÉRIC-BACK

Le parc Frédéric-Back est, selon la description de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2023), un parc métropolitain. Le parc est situé près de l'avenue Papineau et du boulevard Crémazie. Il est situé dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, un des arrondissements les plus peuplés et multiethniques de la ville de Montréal. L'arrondissement est situé au nord-est de Montréal et couvre une superficie de 16,5 km². Sa population en 2021 est de 145 090 habitant.es, le deuxième plus important des 19 arrondissements de la Ville de Montréal (Statistique Canada, recensement 2021). Le portrait sociodémographique du secteur environnant sera présenté dans les prochaines sections.

1. Portrait sociodémographique du secteur environnant

Cette section du rapport présente un portrait sociodémographique et économique du secteur environnant le parc Frédéric-Back. Vu la grande superficie du parc Frédéric-Back, le secteur considéré correspond à un rectangle dépassant de 0,5 km chaque côté du parc (**Figure 31**). Il est réalisé essentiellement avec les données du dernier recensement de Statistique Canada (2021) et vise à cerner les caractéristiques sociodémographiques et économiques des résident.es autour du parc. Les données à l'échelle du secteur considéré ont été obtenues grâce à une compilation des données des aires de diffusion qui le composent.

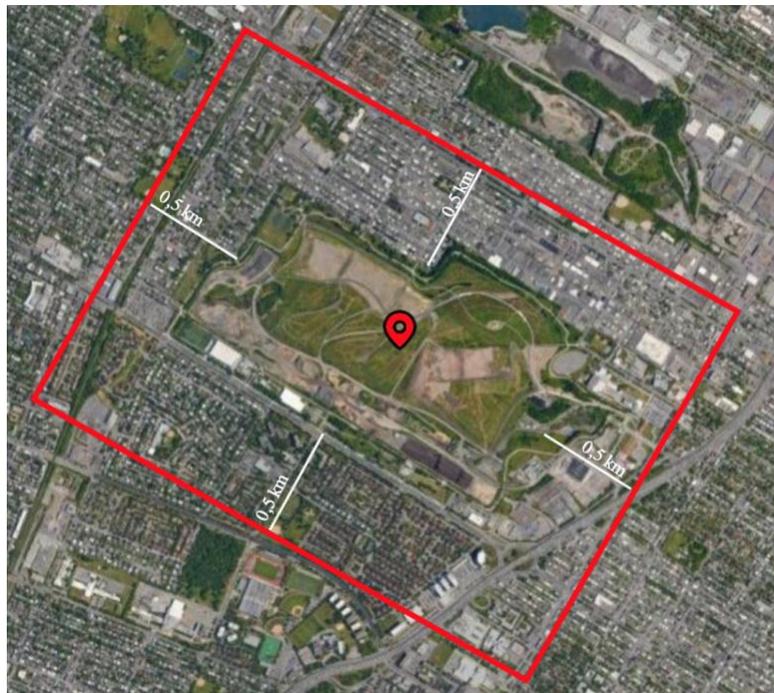


Figure 31 : Le secteur analysé (Image © 2023 CNES / Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques)

La densité de la population du secteur considéré dans cette analyse est d'environ 6 090 habitant.es par km², une densité inférieure à celle qu'enregistre l'arrondissement dans son ensemble (8 799 habitant.es par km²), mais supérieure à la densité de la ville de Montréal (4 834 habitant.es par km²). Des comparaisons avec l'arrondissement sont parfois présentées dans le but de montrer la particularité du secteur par rapport au reste du territoire, l'attention étant spécialement portée sur les différences importantes observées. Le portrait du secteur portera sur les éléments suivants : l'âge et la composition des ménages, l'immigration, la diversité ethnique et les langues parlées, le niveau d'éducation et les revenus des ménages, la typologie des logements, ainsi que le taux de criminalité. Ce dernier point est principalement alimenté par les données du SPVM sur la sécurité des quartiers de Montréal.

1.1. Âge et composition des ménages

Le secteur environnant du parc Frédéric-Back est marqué par la forte présence de personnes ayant entre 25 et 44 ans, ainsi que des ménages composés majoritairement de deux personnes et plus, dont une grande proportion a des enfants. Les familles monoparentales représentent une proportion non négligeable des familles du secteur.

1.1.1. Secteur marqué par une présence majoritairement féminine et adulte

Le secteur est constitué d'une part plus grande de femmes (52%) que d'homme (48%). Les pourcentages de représentation des groupes d'âge de la population du secteur sont représentés à la **Figure 32**. Une grande majorité de la population (72%) est âgée de 25 ans ou plus. Plus précisément, le groupe d'âge le plus représenté numériquement est celui de 25 à 44 ans, à 29%. Les 45 à 64 ans représentent également une portion non négligeable de la population à 25%. Les enfants de 15 à 24 ans représentent 11% du secteur, soit le groupe d'âge le moins représenté du secteur. La présence marquée d'adultes explique que l'âge moyen du secteur est de 41 ans, légèrement plus élevé que dans l'arrondissement qui est de 38,6 ans.

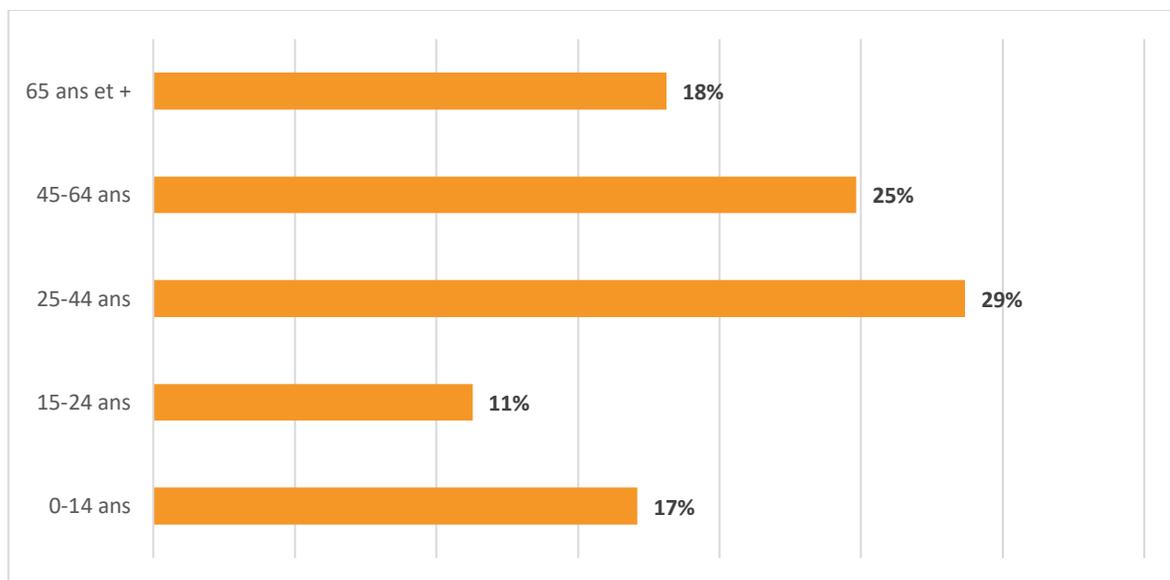


Figure 32 : Groupes d'âge de la population du secteur du parc Frédéric-Back, 2021

1.1.2. Composition des ménages majoritairement constituée de couples avec enfants et présence marquée de familles monoparentales dont la parente est une femme

La **Figure 33** représente le pourcentage de distribution de la taille des ménages en nombre de personnes par ménage. La majorité des ménages du secteur (61%) est constituée de deux personnes ou plus dont 32% des ménages sont composés de 3 personnes ou plus. Les couples sans enfants représentent 57% des couples du secteur, alors que les couples avec enfant représentent 43%. Les familles monoparentales représentent 26% des familles du secteur.

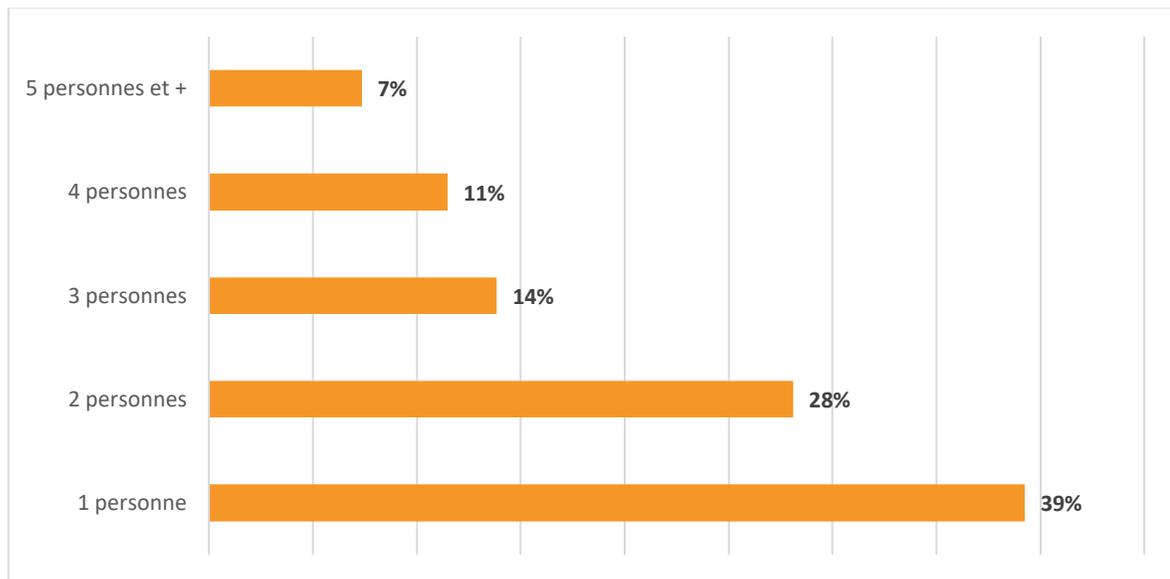


Figure 33 : Taille des ménages dans le secteur du parc Frédéric-Back, 2021

1.2. Immigration, diversité ethnique et langues parlées

Le secteur environnant du parc Frédéric-Back est marqué par la présence de personnes immigrantes, expliquant que la moitié de la population fait partie de la minorité visible. La moitié de la population est bilingue, alors que 41% de la population du secteur parle français uniquement.

1.2.1. Un secteur à forte présence immigrante, à l'image de l'arrondissement

Une forte concentration de personnes immigrantes (39%) caractérise les habitant.es du secteur, une concentration similaire à celle de l'arrondissement (38%). Les personnes résidentes non permanentes et les personnes non immigrantes représentent 6% et 55% des résident.es respectivement.

La majorité de la population du secteur est citoyen canadien (85%). La **Figure 34** illustre les périodes d'immigrations et permet de voir que la population immigrante n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Plus spécifiquement, l'immigration est passée de 14% entre 1980 et 1990 à 28% entre 2011 et 2021.

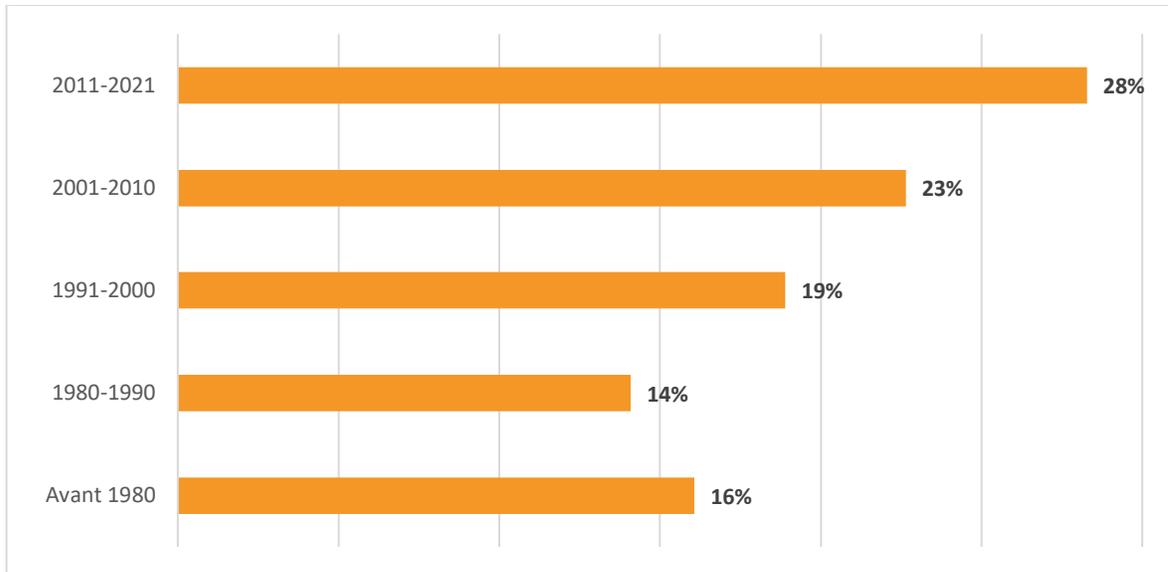


Figure 34 : Période d'immigration pour la population immigrante des ménages privés du secteur du parc Frédéric-Back, 2021

1.2.2. Un secteur à forte diversité ethnoculturelle avec une prédominance de la population noire

Le secteur à proximité du parc Frédéric-Back est marqué par une forte présence de populations composées de minorités visibles, soit 50% des habitant.es. Les groupes de minorités visibles qui comptent le plus d'effectifs dans le secteur sont les Noirs avec 38% de la population totale des minorités visibles du secteur, les Arabes à 19% et dans une proportion assez similaire les Latino-Américains à 19%. S'ensuivent les Asiatiques du Sud-Est et les Sud-Asiatiques avec des proportions respectives de 14% et 6% de la population des minorités visibles.

1.2.3. Une population à majorité bilingue et parlant français

La **Figure 35** permet de voir la proportion des habitant.es parlant les deux langues les plus parlées au Québec. La moitié des habitant.es du secteur sont bilingues, soit 50% de la population parlent à la fois le français et l'anglais. Toutefois, le français est la première langue parlée par 41% des habitant.es du secteur et 4% des habitant.es ne parlent ni français ni anglais. Il y a plus de francophones dans ce secteur (41%) que dans l'arrondissement (32%).

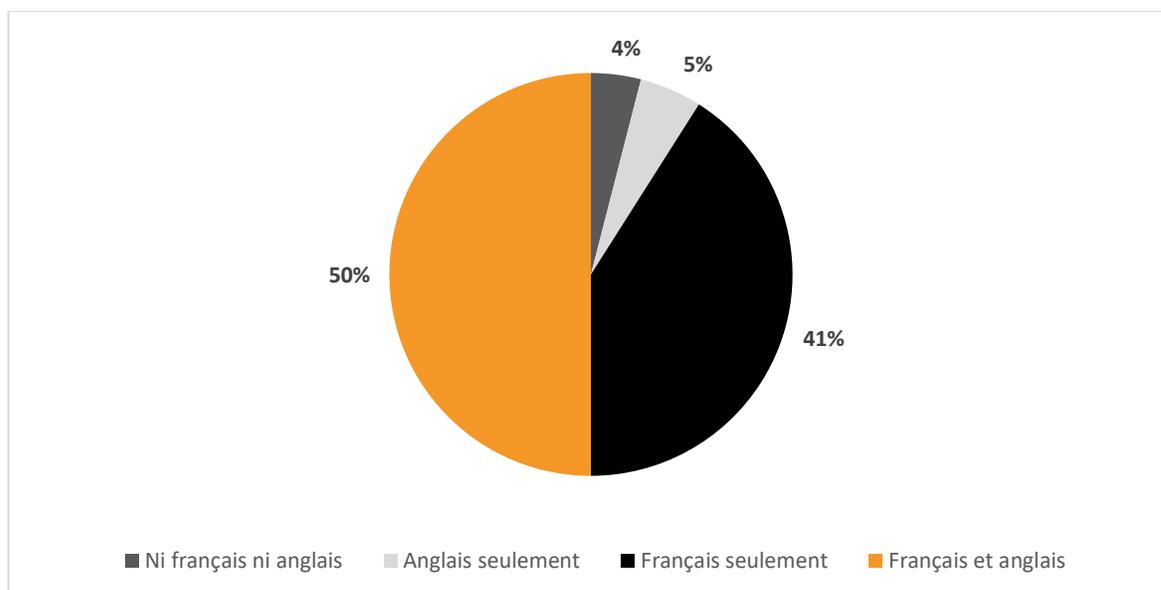


Figure 35 : Connaissance des langues, secteur du parc Frédéric-Back, 2021

1.3. Niveau d'éducation, revenu des ménages et mode de transport

Le secteur environnant du parc Frédéric-Back est marqué par une population ayant un niveau de scolarité varié et seulement 30% de la population ont un niveau de scolarité universitaire. Le revenu après impôt médian des particuliers est de 29 600\$ et seulement 10,2% des habitant.es ont été déclaré.es à faible revenu. Le mode de transport utilisé la majorité est l'automobile.

1.3.1. Une population environnante sans diplôme universitaire

La population du secteur abritant le parc Frédéric-Back a un niveau de scolarité varié. En effet, 24% de la population n'a aucun diplôme, 30% ont effectué des études secondaires et 16% des études collégiales. Enfin, les résident.es qui ont un niveau de scolarité universitaire représentent 30% de la population du secteur.

1.3.2. La situation d'activité : taux d'emploi et taux de chômage

Une proportion de 63% de la population du secteur est active. Le taux d'emploi parmi la population du secteur qui est âgée de 15 ans et plus est de 56%, alors que le taux de chômage est de 11,1% (voir **Figure 36**). Le taux de chômage dans certaines localités du secteur observé varie entre 15% et plus de 20%. Par ailleurs, le taux de chômage du secteur reste similaire à celui de l'arrondissement (11,5%).

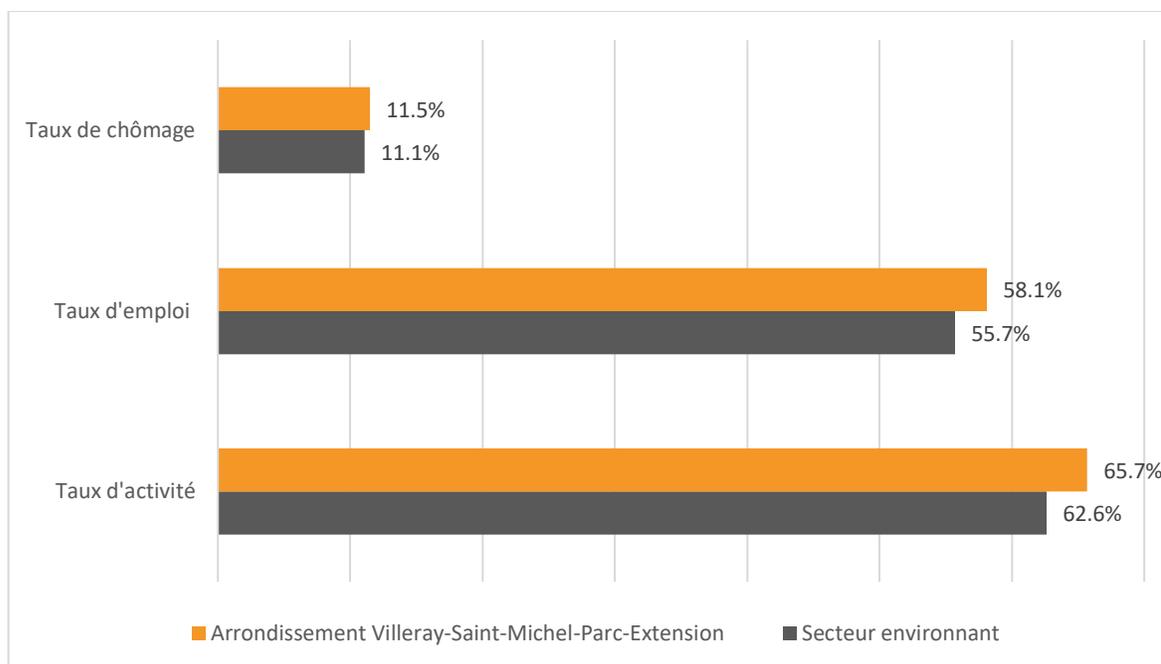


Figure 36 : Population de 15 ans et plus selon le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage pour l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et le secteur environnant le parc Frédéric-Back, 2021

1.3.3. Un revenu médian dans le secteur similaire à celui de l'arrondissement

La part de la population âgée de 15 ans et plus disposant d'un revenu après impôt s'élève à 96%. Il y a donc seulement 4% de la population qui sont sans revenu. La **Figure 37** permet d'observer le pourcentage de la dispersion des revenus de la population du secteur à l'étude. Il est possible de constater que 48% des personnes ont déclaré un revenu après impôt inférieur à 30 000\$, alors que 23% des personnes ont déclaré un revenu après impôt de moins de 20 000\$.

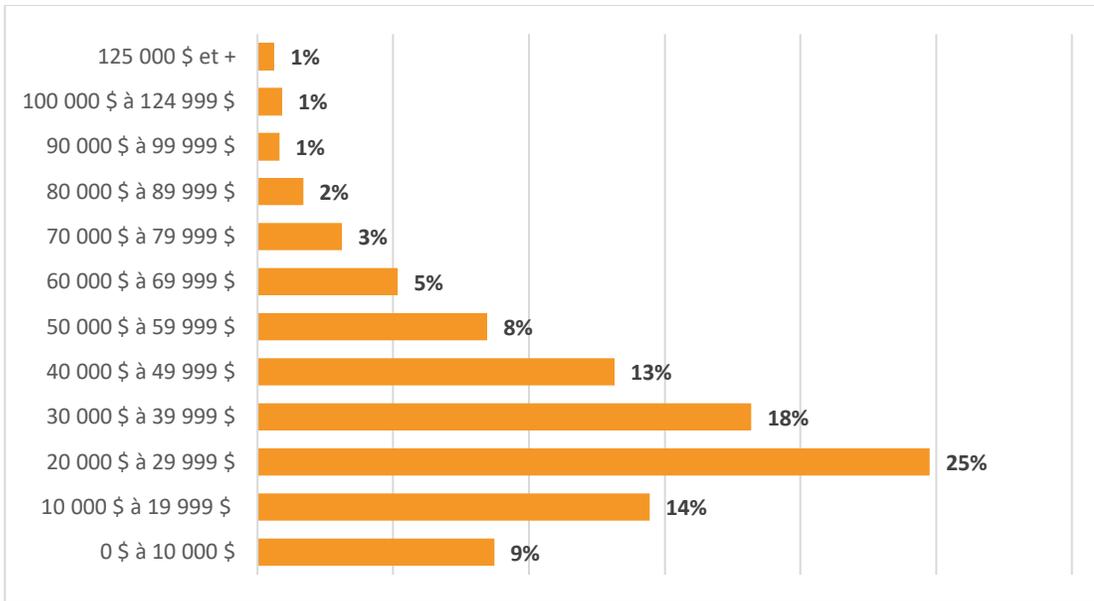


Figure 37 : Revenu après impôt en 2020 pour la population du secteur du parc Frédéric-Back âgée de 15 ans et plus

Selon le calcul du faible revenu fondé sur les Seuils de faible revenu après impôt en 2020, 10,2% des habitant.es du secteur ont été déclaré.es à faible revenu. Cette fréquence est de 13,7% à l'échelle de l'arrondissement et de 11,6% à l'échelle de la ville de Montréal. La **Figure 38** permet d'observer les revenus médians des particuliers et des ménages pour l'arrondissement et le secteur environnant. Le revenu médian après impôt en 2020 des particuliers du secteur est de 29 600\$, alors qu'il est de 55 600\$ pour les ménages.

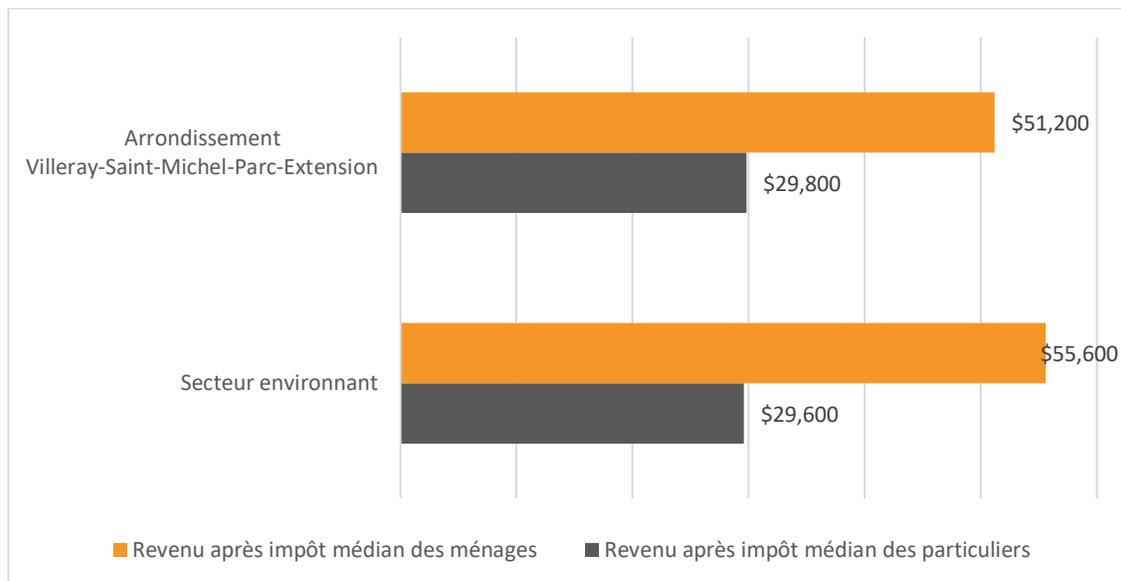


Figure 38 : Revenu après impôt médian en 2020 des particuliers et des ménages pour la population âgée de 15 ans et plus selon les différentes localités à proximité du parc Frédéric-Back, 2021

1.3.4. L'automobile comme mode de transport principal

Une proportion de 59% de la population active occupée de 15 ans et plus du secteur utilise l'automobile (contre 48% pour l'arrondissement). Une proportion de 33% de la population utilise le transport en commun (contre 37% pour l'arrondissement), 5% se déplacent à pied et 2% par bicyclette. Enfin, 1% se déplace avec un autre moyen de transport.

1.4. Logement

Le secteur environnant du parc Frédéric-Back est marqué par une population majoritairement locataire. Les appartements dans des immeubles de 5 étages ou moins représentent le type de logement le plus commun. Le taux de déménagement dans le secteur est bas pour la dernière année.

1.4.1. Un secteur essentiellement composé de locataires et d'immeubles à appartements

Les appartements constituent l'essentiel (90%) des types de logements dans le secteur. Plus précisément, les appartements dans des immeubles de 5 étages ou moins représentent 64% des logements, alors que les appartements ou les plains-pied dans un duplex représentent de 22% dans le parc immobilier du secteur. Les autres types de logements sont les maisons individuelles non attenantes (4%), les appartements dans un immeuble de 5 étages ou plus (4%), les maisons jumelées (3%), les maisons en rangée (2%) et les autres maisons individuelles attenantes (1%). De plus, la majorité des occupants du secteur sont locataires (64%), alors que 36% sont propriétaires.

1.4.2. Les frais de logement

La Figure 39 présente la part de revenu consacrée aux frais de logements selon les différentes localités. Seulement 20% des ménages consacrent plus de 30% de leur revenu aux frais de logement.

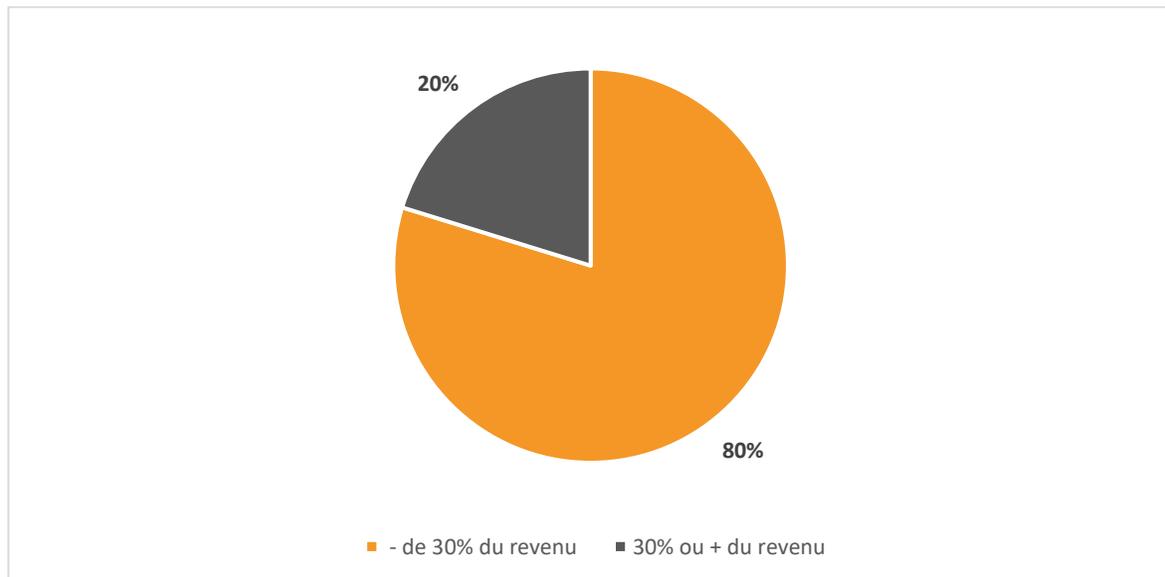


Figure 39 : Part du revenu consacré aux frais du logement, secteur parc Frédéric-Back, 2021

1.4.3. Un taux de déménagement moins important que celui de l'arrondissement

La population dans le secteur environnant a été peu mobile au cours de la dernière année (10%), mais plutôt mobile au cours des cinq dernières années (41%). Cette donnée est similaire, quoique légèrement moins élevée à celle de l'arrondissement, soit 14% ont déménagé la dernière année et 46% au cours des cinq dernières années

1.5. Taux et profil de la criminalité

Le poste de quartier (PDQ) du secteur du parc Frédéric-Back est marqué par un taux de criminalité à la baisse

Le PDQ 30 est celui qui couvre le territoire du quartier Saint-Michel, où se trouve le parc Frédéric-Back. Selon les données du profil de la criminalité du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), la criminalité du PDQ 30 a diminué de 26% entre 2012 et 2021, soit à un rythme plus important que la baisse observée pour l'ensemble du SPVM (27%). Toutefois, les crimes contre la personne (homicides, tentatives de meurtre, voies de fait, agressions sexuelles, vols qualifiés, autres infractions dont celles entraînant la mort) y ont augmenté de 6%. Plus spécifiquement, les voies de fait y ont augmenté de 14% (contre 28% au SPVM). Les crimes contre la propriété (incendie, introductions par effraction, vols de véhicule à moteur, vols simples, possession de biens volés, fraudes et méfaits) étant restés stables depuis 2019, alors qu'ils ont diminué de 10% pour le territoire du SPVM.

La **Figure 40** montre la répartition des crimes dans le quartier selon leur nature. La majorité (51%) des crimes commis dans le quartier le sont contre la propriété, alors qu'une proportion de 29% des crimes est contre la personne. Les infractions aux autres lois et règlements et au Code criminel représentent respectivement 14% et 6%.

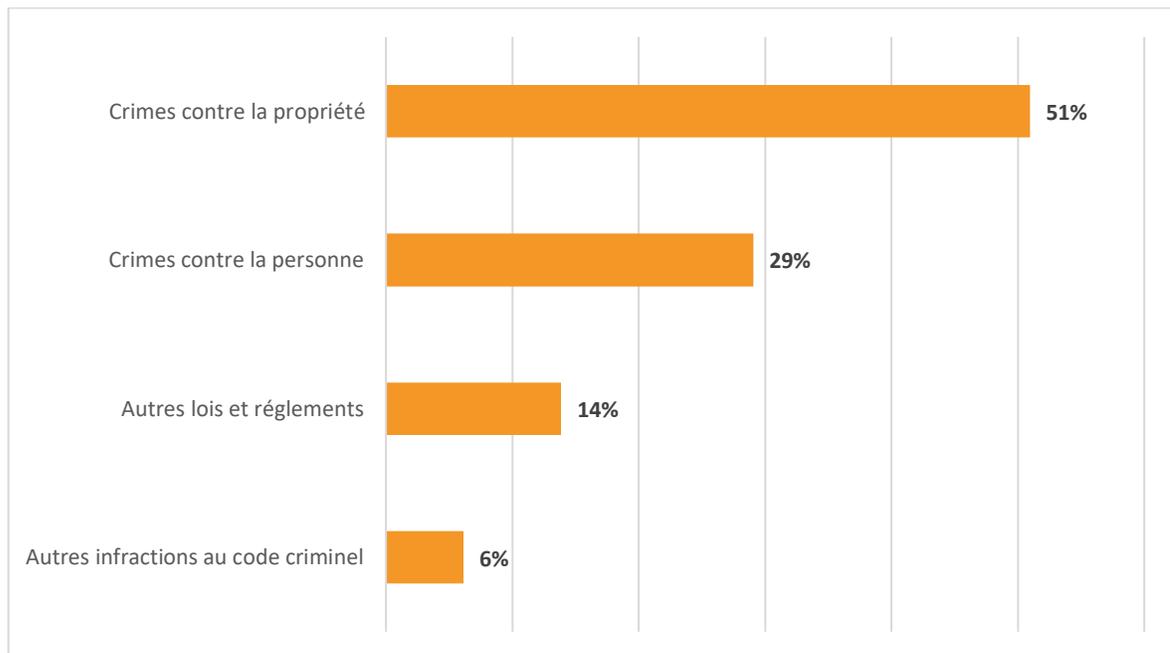


Figure 40 : Criminalité selon la nature au PDQ 30, quartier Saint-Michel, 2021

Le taux de criminalité dans le territoire du PDQ 30 est de 40 crimes par 1000 résident.es, ce qui le situe au 14^e rang des 30 PDQ. Ce taux est supérieur de 8% du taux médian de l'ensemble des 30 PDQ du SPVM. Fait notable, le PDQ 30 occupe la première place au chapitre du nombre (18) de tentatives de meurtre en 2021. Qui plus est, les taux de méfaits et vols de véhicules moteurs sont supérieurs à ceux de la plupart des PDQ. À noter que la majorité des gens qui ont commis un crime dans le PDQ en 2021 n'y habite pas. En effet, la proportion des prévenus résidents dans le quartier ayant commis un crime est de 43%. Autre fait notable est qu'en 2021, 18% des victimes de violence dans le PDQ 30 sont mineurs (âgés de moins de 18 ans), ce qui est nettement supérieur à la majorité des PDQ et place ainsi le PDQ 30 au 3^e rang.

Enfin, les collisions mortelles ou avec blessés y sont très nombreuses, comparées à la plupart des PDQ. En effet, on y dénombre 180 collisions mortelles ou avec blessés, ce qui place le quartier au 9^e rang pour le nombre de collisions.

1.6. Le portrait sociodémographique, en bref

La section ci-haute a brossé le portrait sociodémographique du secteur correspondant à un rectangle de 500 mètres autour du parc Frédéric-Back, basé sur les données de Statistique Canada en 2021. Le portrait a permis d'identifier le profil des groupes entourant le parc, tout en considérant qu'ils ne sont pas nécessairement des usager.ères du parc. Les adultes de 25 à 44 ans sont les plus représentés, alors que la plupart des ménages sont composés de deux personnes et plus, dont une grande proportion a des enfants. D'ailleurs, la présence d'enfant de 0 à 14 ans dans le secteur est plutôt importante (17%). Les familles monoparentales représentent une proportion non négligeable des familles du secteur. Les personnes immigrantes sont en grand nombre dans le secteur, il n'est donc pas étonnant que plus de la moitié de la population appartienne à la minorité visible. La moitié de la population est bilingue, alors que 41% de la population du secteur parle français uniquement.

La population du secteur abritant le parc Frédéric-Back a un niveau de scolarité très varié et seulement 30% de la population ont un niveau de scolarité universitaire et 24% de la population ne détient pas de diplômes. Pourtant, le revenu médian après impôt en 2020 des particuliers était de 29 600\$. La population, majoritairement locataire, utilisent principalement l'automobile comme mode de transport. Les appartements dans des immeubles de 5 étages ou moins représentent le type de logement le plus commun. Le taux de déménagement dans le secteur est bas pour la dernière année.

Bien que le taux de criminalité soit à la baisse dans le quartier selon les données du SPVM, les collisions mortelles ou avec blessés y sont très nombreux comparé à la plupart des PDQ.

Ce portrait permet d'avoir une vue d'ensemble sur des éléments qui pourront affecter la gouvernance formelle et informelle des parcs, ainsi que de potentiels conflits avec les usager.ères défavorisé.es du parc.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Les sections précédentes ont permis de voir le portrait sociodémographique des secteurs environnants des quatre parcs étudiés et de comparer ses données aux arrondissements et à la ville de Montréal.

Le square Cabot et le parc Émilie Gamelin se situent tous les deux dans l'arrondissement Ville-Marie et ont une densité de population semblable d'environ 11 662 habitant.es par km² et 11 017 habitant.es par km² respectivement. Le parc Jarry et le parc Frédéric-Back, quant à eux, se situent dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et ont une densité de population d'environ 9 759 habitant.es par km² et 6 090 habitant.es par km² respectivement. L'ensemble des parcs à l'étude ont donc une densité supérieure à celle de la ville de Montréal, qui est de 4 834 habitant.es par km². Le square Cabot se démarque pour son nombre d'habitant.es parlant uniquement l'anglais (36%), alors que cette donnée varie entre 5% et 18% pour les autres parcs. Une donnée qui est peu étonnante puisque le parc est situé près de Westmount. Le secteur du parc Émilie-Gamelin est celui comportant le plus de personnes bilingues (65%). Le secteur du parc Jarry comporte le plus de personnes ne parlant ni français ni anglais à 7%, soit plus du double que pour le square Cabot (2%) et le parc Émilie-Gamelin (3%) et près du double pour le parc Frédéric-Back (4%). Pour le parc Frédéric-Back, il se démarque pour son nombre d'habitant.es parlant uniquement le français (41%), cette donnée varie entre 4% et 20% pour les autres parcs.

Le secteur du square Cabot, en plus d'être marqué par la forte présence de personnes parlant uniquement anglais, se démarque des autres parcs par sa moins grande présence de personnes non immigrantes (40%), une présence qui varie entre 51% et 56% pour les autres parcs. La plus grande proportion de personnes immigrantes (34%) et résidentes non permanentes (26%) pourrait expliquer que le secteur de ce parc a une plus grande population appartenant à des minorités visibles (51%) que les autres parcs à l'étude (40% pour Gamelin, 38% pour Jarry & 50% pour Frédéric-Back). Ce parc a d'ailleurs vécu sa plus grande période d'immigration entre 2011 et 2021, soit à 43%. Cette période d'immigration est aussi la plus importante pour les autres parcs, mais en moins grande proportion (36% pour Gamelin, 26% pour Jarry et 28% pour Frédéric-Back).

Le nombre d'hommes et de femmes dans le secteur est plutôt équivalent pour l'ensemble des parcs, à l'exception du secteur autour du parc Émilie-Gamelin, situé à proximité du quartier gai, où les hommes (57%) sont beaucoup plus représentés que les femmes (43%). Les quatre parcs sont caractérisés par une plus grande présence de personnes entre 25 et 44 ans que de tous les autres groupes d'âge. Les enfants âgés de 0 à 14 ans sont plus de deux fois plus présents dans les parcs Jarry (14%) et Frédéric-Back (17%), qu'au square Cabot (7%) et au parc Émilie-Gamelin (6%). Cette donnée se reflète sur celle de la constitution des ménages, les personnes vivants seules ou à deux sont plus représentées au square Cabot (84%) et au parc Émilie-Gamelin (87%), qu'aux parcs Jarry (73%) et Frédéric-Back (67%). Il n'est donc pas étonnant de constater que les couples avec enfant ne représentent que 33% et 25% de la population du square Cabot du parc Émilie-Gamelin respectivement, mais 53% et 43% des parcs Jarry et Frédéric-Back respectivement.

Les niveaux de scolarité diffèrent dans les parcs. Le nombre d'habitant.es détenant un diplôme universitaire est plus élevé (61%) et le nombre d'habitant.es ne détenant pas de diplômes est moins élevé (5%) dans le square Cabot que dans les autres parcs. Ce parc se démarque donc par son niveau de scolarité plus élevé, suivi par le parc Émilie-Gamelin et le parc Jarry. Le secteur environnant le parc Frédéric-Back est celui détenant le moins haut niveau de scolarité avec seulement 30% de la population détenant un diplôme de niveau universitaire et 24% n'ayant pas de diplômes. Malgré cette donnée, le revenu après impôt médian des particuliers ne suit pas la même tendance. En effet, il est de 27 400\$ pour le square Cabot, 34 800\$ pour le parc Émilie-Gamelin, 28 200\$ pour le parc Jarry et 29 600\$ pour le parc Frédéric-Back. La comparaison des figures des pourcentages des revenus après impôt pour les quatre parcs permet d'observer que les parcs Émilie-Gamelin et Jarry ont une distribution des salaires très semblables. Pour le square Cabot, il semble y avoir plus de disparité entre les revenus, un plus grand pourcentage des personnes ont un revenu de plus de 125 000\$, et un plus grand pourcentage ont un revenu de moins de 10 000\$. Cet écart pourrait expliquer le plus haut pourcentage des habitant.es déclaré.es à faible revenu. Pour le parc Frédéric-Back, moins de personnes ont déclaré un revenu supérieur à 70 000\$ que dans les autres parcs. Le pourcentage des habitant.es déclaré.es à faible revenu est plus élevé dans le square Cabot (27,7%), suivi du parc Émilie-Gamelin (21%), du parc Jarry (13,6%) et du parc Frédéric-Back (10,2%). Cette même tendance se voit dans le pourcentage des ménages qui consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement. Dans le square Cabot, c'est près de la moitié des habitant.es (47%), alors que c'est 20% des habitant.es pour le parc Frédéric-Back. Une donnée qui pourrait être mise en relation avec le pourcentage de locataires et propriétaires dans les secteurs. Pour le square Cabot, 79% des habitant.es sont locataires, alors que pour le parc Frédéric-Back, les propriétaires sont en plus grande proportion, avec seulement 64% de locataires.

Les quatre parcs sont marqués par un taux de criminalité à la baisse dans les dernières années. La répartition des crimes dans le quartier selon la nature est similaire pour le square Cabot, le parc Jarry et le parc Frédéric-Back, les crimes contre la propriété représentent plus de la majorité des crimes, suivi par plus du quart des crimes étant contre la personne et les autres crimes sont en lien avec les lois et règlements, ainsi que les infractions au Code criminel. La répartition des crimes dans le quartier selon la nature diffère pour le parc Émilie-Gamelin. Les crimes contre la propriété sont les plus importants, mais à un moins grand pourcentage, suivi de très près par les crimes sur les autres lois et règlements. Les crimes contre la personne et les autres infractions au Code criminel représentent ensemble le dernier tiers des crimes du quartier. Les infractions aux autres lois et règlements, tels que les lois sur les aliments et drogues, les infractions aux lois fédérales et provinciales et règlements municipaux sont donc plus importantes pour ce poste de quartier près du parc que pour les autres.

Ce portrait sociodémographique et l'analyse des différences et similitudes entre les quatre parcs à l'étude permettra de comprendre certaines réalités associées aux habitant.es vivant à proximité du parc, tout en considérant qu'ils ne sont pas nécessairement des usager.ères du parc

BIBLIOGRAPHIE

Données ouvertes de la Ville de Montréal. (2022a). *Actes criminels*. <https://donnees.montreal.ca/dataset/actes-criminels>

Données ouvertes de la Ville de Montréal. (2022b). *Cartographie de base*. <https://donnees.montreal.ca/dataset/cartographie-de-base>

Statistique Canada. (2021). *Recensement de la population*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9

514 376-1620, poste 7164

cerse@crosemont.qc.ca

cerse.crosemont.qc.ca